

L'escalade et les escalades : l'action et la théorie

Autor(en): **Godoy, José-A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **38 (1990)**

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-728576>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'Escalade et les escalades : l'action et la théorie

Par José-A. GODOY

à Renée Loche

Comme il est d'usage, l'analyse ou l'explication de tout coup de main militaire réussi sera inexorablement exalté par les organisateurs-vainqueurs et subi amèrement par les vaincus. S'il est manqué, il risque fort d'être passé sous silence, amoindri dans son importance ou justifié par l'agresseur-repoussé tandis qu'au contraire, l'assailli-vainqueur le gardera plus ou moins en mémoire selon le risque couru. On ira même jusqu'à vanter les forces et le plan exemplaire de l'adversaire dans le but de rehausser le courage des assiégés et leur capacité à déjouer l'attaque ennemie ou, à l'inverse, scruter et critiquer l'action en soulignant ses défaillances stratégiques et techniques, comme si l'on voulait ainsi mettre en doute les capacités militaires, réelles ou supposées de l'ennemi. Ces considérations d'ordre général s'appliquent aussi, inévitablement, à l'Escalade de Genève où les Genevois ont courageusement défendu, en 1602, leur ville, leur liberté et leur vie. Dès les premiers moments, l'événement s'est imprégné de connotations politiques et confessionnelles propres à l'époque, qui ont été alimentées souvent avec passion. Les documents du temps n'échappent pas à cette appréciation et, ici et là, on décèlera facilement l'ardeur et l'exaltation respectives des deux ennemis d'alors, Genève et la Savoie ; celle plus ou moins mitigée des Etats alliés qui consentent ou condamnent et, enfin, l'attitude flegmatique des puissances qui parcourent des orbites adjacentes ou éloignées.

La tentative de prise par escalade de la Ville de Genève par les troupes de Charles-Emmanuel I^{er} (1580-1630), duc de Savoie, dans la nuit du 11 au 12 décembre 1602 occupe une place capitale dans les annales de l'histoire de Genève et fait partie d'une longue série d'initiatives annexionnistes de la Savoie. Charles-Emmanuel I^{er} trama des projets d'agression et essaya à plusieurs reprises de s'emparer militairement de la « Rome protestante », mais ses projets, sans cesse présentés à Rome et à Madrid, puisque le concours de l'Espagne lui était indispensable, n'étaient point encouragés de peur de troubler l'équilibre international. Malgré ces refus, le Duc se résolut à tenter une attaque surprise. Dès la fin de l'année 1601 et tout au long de l'année 1602, Genève reçut des avertissements qu'une tentative d'assaut par les troupes ducales se préparait. La ville prit des dispositions défensives, spécialement en été et en automne, mais n'ayant pas attaché l'import-

tance voulue aux avertissements et lassée par l'attente elle négligea un peu la garde en novembre et en décembre 1602. Lorsque se produisit l'Escalade, la surprise fut totale.

L'expédition, soigneusement préparée par d'Albigny et Brunaulieu, gouverneur de Bonne, eut lieu au cours de la nuit du solstice d'hiver, la plus longue de l'année, celle du 11 au 12 décembre (selon le calendrier julien employé alors à Genève, ou celle du 21 au 22 du calendrier grégorien). Les troupes ducales (environ 1200 hommes selon le *Vray discours*) parties de Bonne et de La Roche se rejoignent au pont d'Etrembières, distant d'une lieue de la ville, défilent devant le Duc qui est venu assister au départ de ses forces et arrivent après minuit à Genève. Tandis que le gros de la troupe reste à Plainpalais, un groupe de 200 à 300 hommes, composé surtout de nobles savoyards, s'approche de la Corraterie, portant dans son matériel d'assaut des échelles démontables, des fascines pour franchir le fossé, des pétards, etc. Vers deux heures, trois échelles sont dressées sur un mur haut d'environ 6,5 mètres et, sous le commandement de Brunaulieu, les Savoyards commencent à monter silencieusement, exhortés par d'Albigny et le père jésuite Alexandre Hume. Vers deux heures et demie l'alarme est donnée par une sentinelle de la tour de la Monnaie. Les assaillants montent toujours par les échelles. Brunaulieu divise ses hommes, selon un plan ordonné et précis, en plusieurs groupes qui rejoignent simultanément les portes de la seconde enceinte : Monnaie, Tertasse et Treille, tandis que le plus important des groupes se dirige vers la porte Neuve, seule porte extérieure vers le sud, pour l'attaquer à revers et donner accès au gros des troupes laissées à Plainpalais. Le corps de garde de la porte Neuve, fort de treize hommes, subit l'attaque savoyarde et prend la fuite. Mais l'un d'eux, Isaac Mercier, tranche la corde de la herse qui s'abat et empêche le pétardier Picot d'exécuter son dessein. Les Savoyards n'auront pas le temps de détruire la herse de fer et de bois. La porte Neuve demeurera fermée et les troupes savoyardes stationnées à Plainpalais ne pénétreront pas dans la ville.

La résistance de Genève, qui compte environ 13000 habitants, s'organise. Les citoyens courent aux armes, les uns se rendent à leurs postes d'alarme, tandis que d'autres se lancent sur l'ennemi. Après le flux et le reflux des combats, la contre-attaque genevoise refoule les assail-



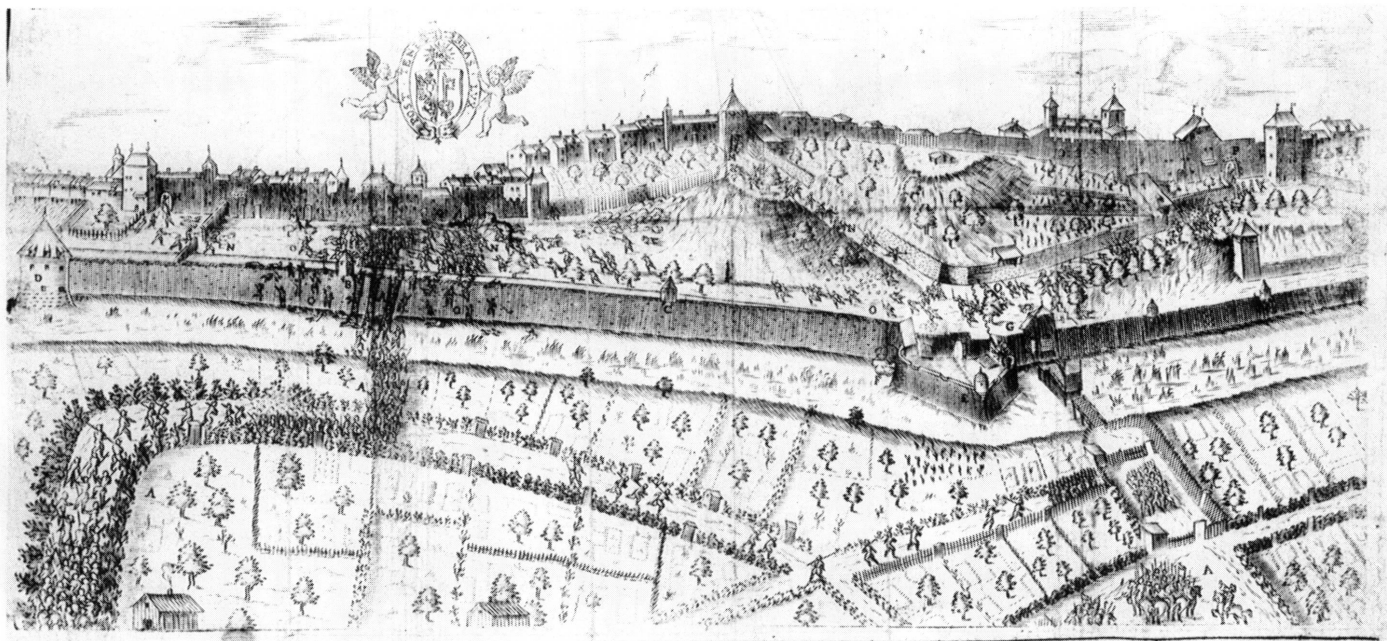
1. Armet savoyard. Genève, Musée d'art et d'histoire (inv. C 876). La dénomination typologique de « savoyard » donnée à ce type d'armet prend son origine dans la collection genevoise.

lants des portes de la Monnaie, de la Tertasse, de la Treille, reconquiert la porte Neuve, par trois fois prise, et accule les Savoyards à la Corraterie où plusieurs portes des maisons de la Cité, qui forment une muraille intérieure, ont été détruites par l'ennemi afin de lui permettre un passage dans la ville. Là aussi la résistance s'organise et les Savoyards se replient, les uns poursuivant le combat sous le feu des arquebuses tiré depuis les fenêtres des maisons, d'autres cherchant à regagner les échelles. Celles-ci effondrées ou brisées sous le poids des soldats et par le canon chargé à mitraille du bastion de l'Oie, empêchent le recul des fuyards.

Au coup de canon, le gros des troupes savoyardes avance vers la porte Neuve, pensant qu'elle est brisée sous l'effet du pétard. Il est reçu à coups de mitraille. Pressentant la défaite, d'Albigny donne le signal de la retraite. Les assaillants encore à l'intérieur de la ville trouvent la mort au combat, se déclarent prisonniers ou sautent dans le fossé.

Vers cinq heures du matin, les combats avaient pris fin. Les prisonniers savoyards, au nombre de treize, mis à la question dès le matin, furent jugés, traités comme voleurs et brigands, et condamnés à la pendaison. L'exécution eut lieu sur un gibet dressé au sommet du boulevard de l'Oie, près du lieu où s'était effectuée l'escalade, et les corps y restèrent pendant deux jours. Puis ils furent décapités et leurs têtes, ainsi que celles des 54 autres Savoyards trouvés morts dans la ville et le fossé, furent exposées sur le boulevard de l'Oie jusqu'à la conclusion du traité de Saint-Julien, six mois plus tard, le 11 juillet 1603¹.

La prise par escalade d'une ville moyennement fortifiée n'était pas, en 1602, une action facile, tout au contraire, elle était pleine d'imprévus et les écrits du temps ne cachent pas que « la fortune [...] a grand pouvoir en telles entreprises »². D'ailleurs, Charles-Emmanuel I^{er} s'éleva lui-même contre cette puissance ou divinité du hasard dans des termes fort expressifs puisqu'il la traite, sans égards, de « grande putain » dans une lettre adressée à son neveu Charles-Philibert d'Este, le 23 décembre 1602, où il dit à propos de l'Escalade : « Veramente è cosa d'impasire a pensar come la cosa si sia persa dopo quasi averla nelle mani. Dio sia laudato d'ogni cosa, i mei peccati meritano tutto questo et più. Il Gastaldo diceva che la fortuna era una gran putana perchè non coreva c'apresso i giovani, così spero che qualche giovine ne vedrà un giorno il fine »³. Si la Fortune défavorisa l'offensive savoyarde qualifiée par l'historien genevois Jacob Spon (1645-1685) de « si bien concertée et si mal exécutée »⁴, elle ne ménagea pas non plus les troupes genevoises quelques mois plus tard, en avril 1603, lorsqu'elles tentèrent une escalade contre le château d'Etrembières à l'aide des échelles récupérées lors de l'Escalade : « Le 26. au soir partit le capitaine enseigne de Guignet avec environ



- A Les Sauoyards arriuaus & efcalsans les murailles qui fut dès la minuit en bas.
 B Vne garite en laquelle on ne tenoit point de sentinelle.
 C Vne garite en laquelle y auoit vne sentinelle.
 D La tour de la courraterie qui flanque la courtine iufques au boulevard de l'Oye, en laquelle y auoit vne sentinelle.
 E Le boulevard de l'Oye pres la porte neufue, auquel furent pendus treize furuians de la tuerie, le mefine jour de l'execution, & les teftes tant d'iceux que des autres Sauoyards tuez estalees, qui font en nombre de 67.
 F Le flanc par où le canon tirant rompit les efcailles, tua & bleffa grand nombre de Sauoyards.
 G La place de deuant la porte neufue, laquelle les Sauoyards pretendoient de petarder pour faire entrer leur gros: ce qu'ils ne peurent executer, à caufe de la coultee qui fut baiffée par vn foldat du corps de garde qui estoit là, lequel lieu, apres plusieurs charges de ceux de la ville, les Sauoyards furent contrains de quitter, y estant morts aucuns de part & d'autre, & notamment le petardier.
 H La porte de la courraterie loignant la tour de la monnoye, en laquelle les Sauoyards tindrent bon quelque espace de temps s'estans auancez iulques dans la ville, mais en fin en furent repouffez, y en estans restez sur la place trois ou quatre d'iceux.
 I La tour du petit Euefché, aux encoignures de laquelle & aux enuironz se cachoyent ceux qui entroient pour n'estre aperceus des Rondes, prenant loisir à leur deuotion de se rendre grand nombre auant que de se mettre

- en execution, qui fut plus de deux cens.
 K La porte de Juillien Peaget bourgeois de la ville, qui fut petardee esperans de se faifir de ceste maison, & de celles qui lui font voisines pour se ietter dans la ville, & interrompre le secours des citoyens.
 L La tour des Sieurs Thufson, autour & au deuant de laquelle s'assembloyent les Sauoyards estant preffez, & où ils furent aterrez, qui fut sur les trois heures & demie du matin.
 M La porte de la Tartace, laquelle les Sauoyards tindrent quelque espace de temps, mais en fin furent repouffez, où furent bleffez aucuns de ceux de la ville.
 N Ceux de la ville combatans, ou accourans au combat n'estans qu'à demi habillez.
 O Les Sauoyards s'en fuyans & se iettans du haut des murailles en bas.
 P La porte de la Treille pres la maison de ville, par laquelle furent faites diuerfes faillies des citadins avec fort petit nombre d'hommes contre les Sauoyards tenans lors la porte neufue, où ils eurent long temps l'auantage, mais apres plusieurs charges, en ayans esté finalement chaflez, le gros sortant par ladite porte de la Treille, les chargea si viement qu'alors ils furent totalement perdus.
 Q La maison d'Agaillon pastifier, ea laquelle entra bon nombre de Sauoyards comme en celle de Peaget, dont ils furent repouffez, aufquelles toutesfois furent pris aucuns Sauoyards vians, pour tacher tirer d'eux d'ouï & comment procedoit ceste entreprife.

2. Michel Bénard, attribué à, L'Escalade [1603], gravure dite du *Vray Discours*. Genève, Bibliothèque publique et universitaire (Département iconographique Cl. 46 P).

70. soldats de pied pour aller surprendre par petard & escalade un chateau près le pont des Trembieres. Ils avoyent porté les echelles gagees sur l'ennemy le jour de l'Escalade; mais l'ennemy fut averti de tout, tellement qu'il avoit envoyé renfort audit chateau. Les nôtres avoyent cheminé toute cette nuit là &, le jour suivant, s'oyent tenus cachés par les bois. Enfin, le 28. sur les 2. heures du matin, ledit capitaine enseigne etant approché avec les siens, on appliqua le petard, & luy s'estant approché trop près, il luy emporta la jambe droite; outre luy en fut blessé 7. ou 8. Ils revinrent tous 2. jours apres en la ville, ayant été repouffés par ceux du chateau⁵.

Ces tentatives d'escalades manquées nous ont incité à publier les recommandations pour les réussir d'Antoine de Ville (1596-1657), un ingénieur-tacticien averti de l'époque qui avouait au lecteur: « Il n'ay rien escrit que mon frere [...] ou moy, n'ayons veu, ou pratique »: Ces conseils figurent dans son ouvrage *Les Fortifications du*

chevalier Antoine de Ville, tholosain, avec L'Ataque et la Defence des Places, imprimé à Lyon en 1629⁶. Ce traité eut une grande influence au XVII^e et XVIII^e siècle. Il contient, au livre second, une première partie entièrement consacrée aux *Attaques par surprise*, subdivisée en onze chapitres dont le huitième est dédié aux Escalades⁷. Nous reproduisons ce texte *in extenso*⁸, afin de permettre une nouvelle diffusion qui, sans doute, aurait plu à l'auteur, puisqu'il dit à propos de son ouvrage: « Si mon livre ne meritoit d'estre veu, il luy seroit facile de se cacher dans la grande multitude d'Autheurs qui escrivent tous les jours; & si on le treuve bon, tant plus d'honneur pour moy d'estre tenu en quelque rang parmi ceux, qu'on estime ». Le chapitre sur les escalades est d'un intérêt primordial pour la connaissance des nombreux préparatifs qui s'effectuaient à l'époque lors de l'attaque surprise d'une ville ou place forte au moyen d'échelles, c'est-à-dire une escalade. Ce texte est doublement intéressant, car d'une part, les conseils donnés par Antoine de Ville pour

DES ESCHELLES PROPRES
à l'usage des Escalades.

QUAND les Villes n'estoient fortifiées que de tours, & que pour les prendre, les Attaquans en élevoient d'autres de leurs costez, alors les Escelles estoient en grand usage, car durant qu'une partie des assiegeants decochoient de leurs tours des Fleches, contre ceux qui estoient dans les tours de la Ville, d'autres du mesme party que les Assiegeans venoient avec des Escelles escalader les Murailles, & les tours des assiegés.

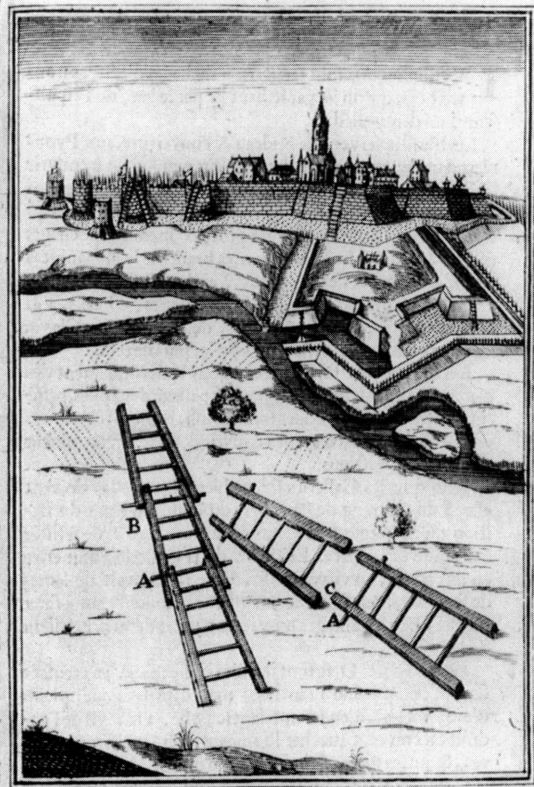
Mais maintenant que les Places sont fortifiées de Bastions, & de Dehors, les Escalades ne sont plus guere en usage: Neantmoins comme je me suis rencontré à la dernière place qu'on a voulu surprendre de cette maniere, qui estoit la Ville d'Albuquerque, je prendray l'occasion d'en faire icy la description.

Ces Escelles estoient faites de trois autres petites Escelles, & chaque petite Escelle avoit 7. Escellons.

Ces petites Escelles, pour bien s'emboiter les unes dans les autres, estoient faites de la maniere suivante.

La premiere qui estoit destinée, pour estre le pied de la grande Escelle, estoit estroite par la haut, & son dernier Escellon debordoit par les costez de l'Escelle, ainsi que le montre la lettre A. Les bours de cette mesme petite Escelle, du costé d'en haut, estoient entaillés comme C, afin de recevoir le premier Escellon, de la seconde petite Escelle, de la quelle le pied estoit plus large que le haut, afin d'estre receu, emboité, & lié fortement avec le haut de la haut de la premiere petite Escelle.

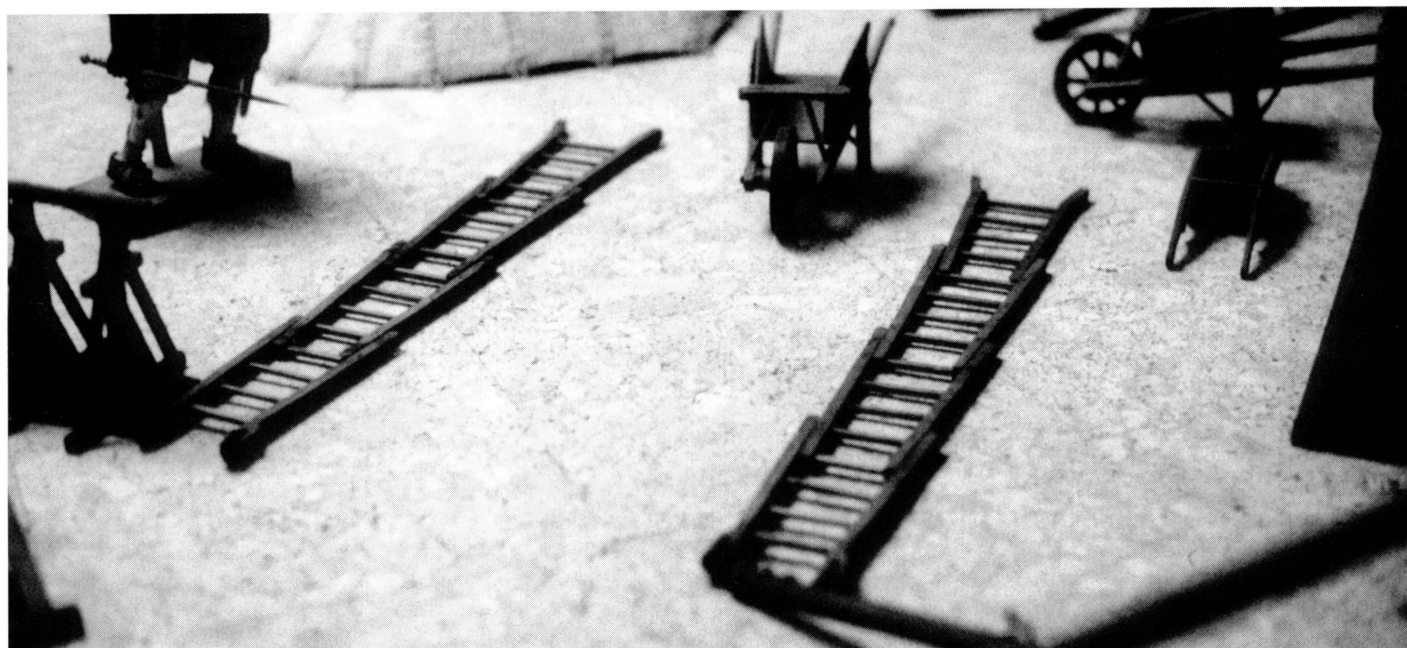
Le haut de cette seconde petite Escelle, estoit aussi entaillé, comme celuy de la premiere, afin de recevoir le premier Escellon de la troisieme petite Escelle, qu'on lioit fortement les unes avec les autres, & l'Escelle estoit faite, comme la marquée B.



3. Alain Manesson Mallet, *Les Travaux de Mars*, Paris, 1672.

réussir une escalade correspondent et semblent avoir été, en partie, inspirés ou influencés par les plans savoyards ; d'autre part, il possède, premièrement, quelques notes marginales ainsi énoncées : « Figure des eschelles dont Geneve fut escaladée, la description Matthieu sur ce sujet », « L'ordre de l'entreprise de Geneve », « Genevois ralliez chassez ceux qui estoient entrez dans leur ville » ; et, deuxièmement, il contient la meilleure représentation ancienne connue des échelles de l'Escalade, image que nous avons déjà eu l'occasion d'étudier à plusieurs reprises. La qualité de ce document, où l'Escalade de Geneve est quelquefois donnée en exemple⁹, méritait de le remettre en mémoire. Nous n'avons pas voulu nous limiter à une simple transcription du chapitre consacré

aux Escalades et nous avons opté, afin de préserver l'esthétique du temps, pour la reproduction photographique à partir de l'exemplaire de la Bibliothèque Publique et Universitaire de Genève, imprimé à Lyon en 1640. Le format ici présenté est légèrement réduit par rapport à l'original dont les pages mesurent 35 cm de hauteur et 23 cm de largeur. Le texte ne possède pas de notes et celles figurant en marge en chiffres romains, hors des reproductions, ont été ajoutées par nous. Elles correspondent à quelques citations tirées principalement de diverses relations de l'Escalade, contemporaines de l'événement, pour mieux accentuer ainsi le parallèle entre l'organisation *des escalades* et celle de *l'Escalade*.



4. Echelles démontables en miniature, Nüremberg, vers 1630. Germanisches Nationalmuseum de Nüremberg.

Dans ce contexte, il vaut aussi la peine d'augmenter le corpus des échelles de l'Escalade par une représentation « indirecte » de celles-ci, qui figure dans l'ouvrage d'Alain Manesson Mallet, *Les Travaux de Mars*, publié à Paris en 1672¹⁰. L'auteur connaissait le livre d'Antoine de Ville puisqu'il lui consacre, dans le deuxième volume, le chapitre neuf intitulé « Traité des Constructions des Fortifications du Chevalier Antoine de Ville », mais il n'en fait pas mention en parlant des échelles qu'il avait vu utiliser lors de l'escalade d'Albuquerque, ville frontalière avec le Portugal dans la province de Badajoz en Espagne. En tant qu'ingénieur des camps et armées du Roy du Portugal et « Sergeant Major d'Artillerie dans la Province d'Alentejo », Manesson Mallet (1630 ?-1706 ?) a préféré se référer à une situation vécue et signaler un modèle d'échelle qu'il connaissait puisqu'il indique qu'elles « estoient faites de trois autres petites Eschelles, & chaque petite Eschelle avoit 7 Eschellons ». Cependant, l'image qu'illustre son texte présente des lacunes et des erreurs. D'une part, chaque tronçon d'échelle a cinq échelons au lieu des sept indiqués et, d'autre part, dans l'échelle montée, le tronçon intermédiaire a l'échelon inférieur qui ressort de part et d'autre des montants à la place de l'échelon supérieur de l'échelle inférieure. Dans cette échelle chaque tronçon est interchangeable à l'inverse de ceux de l'Escalade où le supérieur et l'inférieur sont nettement individualisés puisqu'ils ont respectivement des poulies et des pointes de fer pour les ficher en terre. Il est curieux de constater que le répertoire iconographique des échelles de l'Escalade donne, dans son ensemble, une idée des échelles qui est

visuellement parlante, mais moins précise que celle procurée par les descriptions, parfois sommaires, parfois très détaillées, des récits de l'Escalade, dont le *Vray discours* (1603) est le meilleur exemple. En effet, même l'image des échelles d'Antoine de Ville présente des erreurs de dessin, bien qu'il nous précise dans son « Au lecteur » : « J'ay taillé les Planches de ma main afin qu'elles soient plus iustes ». Ainsi, sur l'échelle dressée contre une fortification, chacun des cinq tronçons a trois échelons, tandis que les tronçons supérieurs et intermédiaires étalés par terre, pour mieux montrer le système d'emboîtement, ont respectivement quatre et cinq échelons. Les échelles minutieusement décrites dans le *Vrai discours* et celles conservées au Musée d'art et d'histoire de Genève ont quatre échelons, mais Antoine de Ville l'ignorait puisque le texte de Pierre Matthieu qui lui sert de source documentaire omet le nombre des échelons.

Des échelles similaires à celles de l'Escalade sont attestées déjà, à la fin du XV^e siècle. D'autres semblables, mais à six échelons au lieu de quatre furent utilisées en 1588, selon Agrippa d'Aubigné, lors de la prise de Niort en France. Leur facture dut être fort répandue puisqu'en dehors de son utilisation à Albuquerque, il existait des modèles en miniature comme les deux exemplaires conservés au Germanisches Nationalmuseum de Nüremberg (W 2213-18) qui correspondent fort fidèlement aux échelles de l'Escalade conservées au Musée d'art et d'histoire.



DES ESCALADES.

CHAPITRE VIII.



A P A N E V S treuva l'inuention descaler les Places, qui fut tué par les Thebains avec tant de violence, & de colere, qu'on disoit la foudre l'auoir consommé, Elles estoient autrefois bien plus en vsage qu'elles ne sont de present: mesmes anciennement c'estoit la commune façon de prendre les Villes: du depuis on a appris à se mieux defendre. Si quelqu'un en ce temps vouloit ouuertement escaler vne Place, il n'y gagneroit rien que des coups: ce seroit enuoyer les Soldats à la boucherie: & d'une telle entreprise on n'en peut attendre que perte assurée, sans aucune esperance de profit ni d'honneur; aussi personne n'entreprend de forcer ouuertement en cette façon aucune Place gardée.

Qui fut l'inuenteur des escalades.

I En cette action ainsi qu'aux autres, il faut auoir recogneu l'endroit par lequel on pretend d'entrer; & tous les lieux qu'il faut passer auant qu'y estre arriuez. S'il y a quelque riuere, ou ruisseau auoir fondé le gué, & mesuré la largeur; veu les lieux où l'on se pourra cacher auant qu'excuter l'entreprise. Par apres il faudra sçauoir quel est le fossé de la Place, & ses particularitez, comme nous auons cy deuant dit. Il est aussi necessaire sçauoir s'il y a d'eau dans le fossé, laquelle empesche qu'on ne puisse appliquer les eschelles qu'avec tres grande difficulté & longueur de temps, à cause des points qu'il faut trainer & appliquer, ou des bateaux & radeaux qu'il faut descendre dans le fossé. Quand il y a des Dehors à la Place, il est tres difficile & presque impossible de la surprendre par ce moyen, principalement s'ils sont gardez, à cause du danger qu'il y a d'estre descouverts passant par tous ces lieux; ce qu'estans, le dessein ne peut aucunement reüssir; parce que ceux de la Ville se mettront en armes & empescheront l'entrée. Ces entreprises se font lors que celuy qui attaque ne se sent pas assez fort pour de viue force emporter la Place, ou s'il l'est, qu'il ne veut pas employer ses forces; Car par les surpris avec peu de force & peu de temps on fait l'execution; que s'il y faut employer l'un ou l'autre, ce n'est plus surpris. C'est pourquoy il la faut faire en telle façon qu'on treuve peu de résistance; autrement il faudroit surmonter la force par la force, ce qui ne se pourroit estant moindre que celle des assaillis, comme l'on suppose.

Comme on doit recognoistre le lieu qu'on veut escaler.

II
III
IV Il faudra principalement auoir mesuré, s'il est possible, la hauteur de la muraille, & recognoistre si dans le fossé il y a des palissades; comme aussi contre la muraille ou escarpe par où l'on veut monter: Mesme prendre garde s'il y a des Machicoulis, ou si au haut de la muraille on met aucune chose, à laquelle appuyant les eschelles, ou autres machines on fasse du bruit pour aduertir ceux dedans, ou tombe sur ceux qui voudroient monter. Il est encor necessaire de sçauoir ce qui est apres la muraille, s'il y a vn rempar avec sa montée, par laquelle on puisse facilement descendre, ou bien si c'est vne muraille simple, où il faille des eschelles pour descendre dans la Place apres estre monté en haut, & combien est haute la muraille du costé de la Ville: combien est grande la Place d'ar-

Place avec Dehors gardez est difficilement escaladée.

Ce qu'il faut remarquer auant que d'escaler vne Place.

mes qui est apres, & par où on doit aller aux portes & Corps de gardes plus proches : comme aussi aux Placés publics où se rassemble le peuple pour faire corps aux alarmes : comme aussi, où sont les Eglises les plus fortes, la maison de Ville, l'Arcenal, & autres lieux où ceux de la Ville se peuvent assembler, & faire vn gros pour se présenter contre l'ennemi. Il faut recognoître tout ce que dessus, & toutes les autres choses qu'on rencontrera & croira estre necessaires de sçauoir pour acheuer l'entreprise.

Le secret & la diligence sont les points principaux de ces actions, vn afin que l'ennemi n'en soit pas aduertí, l'autre afin que l'estant il n'ait pas temps d'y remedier.

Exemple de surprises de Villes par la diligence.

Marc Cato pour surprendre vne Ville d'Espagne fit dans deux iours le chemin qu'on faisoit ordinairement en quatre. Camillus reprit la Ville Sutrium le mesme iours que les Latins l'auoient prise, à cause de la diligence incroyable. Charlemagne pour deliurer l'Espagne occupée par les barbares surprit Auguste & Pampelune auant qu'ils sceussent qu'il fust en chemin.

Diuerses l'ogues d'escheles necessaires aux escalades.

Auant qu'aller au lieu, on prepare les instruments necessaires, qui sont outre les armes lesquelles sont toujours comme les membres des Soldats, les escheles, de quelles il en faut auoir plusieurs, & de diuerses longueurs selon que le lieu le requiert ; comme si la Contrescarpe estoit taillée, il en faudroit pour descendre dans le fossé qui fussent de cette longueur, & d'autres pour monter sur la muraille : quelque pont pour passer la Cunette, ou autre fossé s'il y en a, ou pour appuyer dessus les escheles.

Ce qu'il faut obseruer en leur construction.

Les principaux points qu'on doit obseruer en la construction des escheles, c'est leur grandeur, leur force, & qu'elles puissent estre commodément portées & appliquées sans bruit ; pour quoy faire il faut auoir mesuré la hauteur du lieu qu'on veut escalader, comme nous auons dit, & sçauoir le pied qu'on veut donner aux escheles. On treuuera combien doit estre longuel'eschele, adjoutant le quarré de la hauteur, & du pied ensemble, & de ce qui en prouient tirer la racine quarrée, laquelle sera la hauteur de l'eschele. Comme si la muraille estoit haute de 30. pieds, le pied de l'eschele esloigné de la muraille de 10. pieds, leurs quarez ajoustez ensemble font 1300. dont la racine quarrée 36. & enuiron $\frac{1}{3}$, qui est moins de demi pied, monstre la hauteur que deuroit auoir l'eschele, laquelle il vaut mieux faire vn peu plus longue que trop courte : car pour estre trop longue on ne laissera pas d'entrer, & si elles sont trop courtes ou ne pourra rien faire. Par apres il faut prendre garde que le plus souvent le fossé panche, & est plus bas sur le milieu qu'aux bords, ou contre la muraille ; c'est pourquoy il faut aussi faire des escheles vn peu plus longues. Quant à leur largeur, ie voudrois qu'à chacune ne peust monter qu'vn homme de front ; parce que les faisant fort larges pour pouoir monter deux ou trois hommes de front, il faudroit les eschelons longs, qui se romproient facilement, à cause de leur estendue, deux ou trois Soldats armes y estans dessus ; ou bien il faudroit les faire fort gros, & les autres pieces à proportion, d'où s'en suiuroit qu'elles seroient tres-difficiles à manier, & à estre dressées : car il faut non seulement que l'eschele supporte deux ou trois Soldats, si en peut tant monter de front, mais encor tous les autres qui suivent successiuement pour soustenir ceux-cy.

a 7. Propos.

2771

C'est

VIII

C'est pourquoy il vaut mieux en mettre plusieurs l'une contre l'autre, & ainsi elles feront plus maniables, plus assurées, & plusieurs pourront monter de front.

Publius fut repoussé devant la Ville de Carchedo en Iberie, défendue par Magon, parce que les escheles estoient larges, plusieurs montoient à la fois, & estoient si hautes, que la veüe se troubloit à ceux qui montoient, qui tomboient d'en haut pour peu qu'ils fussent poussez, & faisoient tomber les autres.

Escheles où peuvent monter plusieurs de front ne sont bonnes.

IX

Or parce qu'il n'y auroit point d'eschele qui peut supporter tant de pesanteur, il y faut faire des estais par dessous qui la soustiennent en diuers endroits.

Doivent estre estayées.

Quant à leur forme, parce qu'il y en a des liures entiers, tant des anciens, comme Vegece, que des modernes, comme Lipsé, il seroit ennuyeux d'écrire icy les mesmes choses que les autres ont dit. Nous mettrons seulement les deux suivantes pour exemple, apres auoir aduertit en general, qu'il est bon les faire qu'elles se demontent en plusieurs pieces, pour estre portées plus commodément: mais il faut prendre garde qu'en les mettant ensemble elles ne fassent point de bruit (ou bien on les assemblera auant qu'arriuer à la Place) ni aussi en les appliquant. Pour remedier à cela il faut mettre des poulies au bout, bien graissées à leur essieu, & futrees tout autour, afin qu'en les faisant rouler au long de la muraille, pour les esleuer elles ne fassent aucun bruit. En bas il fera bon qu'il y ait des pointes de fer, afin d'empescher que le pied ne recule: aucuns veulent qu'on mette des crochets de fer en haut, afin qu'estant accrochées aux murailles, on ne les puisse plus pousser sans les hausser, ce qu'on ne scauroit faire estans chargées. Mais parce que ces crochets empeschent l'usage des poulies, ie ne voudrois pas les y mettre: & bien qu'ils seruent pour garantir ceux qui seroient dessus, d'estre iettez en bas avec les escheles, ils ne seruiront pas pour faire reüssir l'entreprise, si elle est descouuerte auant qu'on soit entré, ou que ceux qui seront entrez ne soient pas assez forts pour repousser les ennemis, & donner temps d'entrer aux autres qui montent: Et quand bien les escheles tiendroient le mieux du monde, c'est folie de s'imaginer de pouuoir emporter de viue force par escalade vne Place, lors que ceux de dedans sont en defense. C'est pourquoy ie preferé l'usage des poulies, (qui empesche le bruit) à celui des crochets, qui fait bruit, encor qu'ils empeschent qu'on ne renuerse les escheles: toutesfois qui les vouldra mettre le fera comme monstre la Figure A. Ils sont fort commodes de cette façon: car si on veut retirer les escheles, on tirera la corde, & le ressort se baissant le crochet laschera.

Escheles qui se demontent plus commodément à porter.

Leur description.

Meilleures à poulies qu'à crochets.

Les plus grandes qu'on treuue dans les Histoires auoir esté employées, sont celles que les Romains appliquerent à Syracuse, qu'on appelloit Sambuques, mises sur des grands vaisseaux appelez Corui, qu'Archimedes rendit inutiles, la description desquels on peut voir dans Polybe, & dans Plutarque, comme aussi la Testudo des Romains qui estoit vne espee d'escalade.

Escheles des Romains deuant Syracuse de grandeur demesurée.

X

La premiere façon d'escheles est marquée en la Figure B, elles ont esté faites à Geneue; on les a grandement estimées, c'est pourquoy nous en mettrons la description au long, & l'ordre de l'actiō descrite par Matthieu.

Figure des escheles dont Geneue fut escaladée, la description. Matthieu sur ce sujet.

Monfieur

*L'ordre de l'entre-
prise de Gene-
ve.*

Monsieur d'Albigni auoit mis sur tous les passages des gardes, afin que personne ne peust passer, & faire sçauoir à ceux de Geneue la venue des troupes de son Altesse de Sauoye : ceux qui deuoient donner les premiers s'auançant à la file au long du bord de la riuiere d'Arue, afin que le bruit de l'eau empeschast la Sentinelle de les ouyr marcher : s'en vont apres au long du Rhofne, se mettent en ordre en la place du Plain-palais. Brignolet avec ceux qui deuoient donner l'escalade suiuent d'Albigni, lesquels descendans dans le fossé sans estre descouuerts des Sentinelles, passent le fossé sur des clayes pour ne s'enfoncer dans la bouë, appliquent trois escheles faites de plusieurs pieces, se pouuans alonger ou racourcir, & porter sur des mulets, & avec cela estoient aussi fermes que d'une piece : les bouts qui appuyoient en terre estoient armez de deux grosses pointes de fer, afin qu'elles ne se peussent mouuoir ; les bouts d'en haut qui s'appuyoient contre la muraille auoient chacun vne poulie de huit pouces de diametre, couuerte sur le bord de futre pour ne faire point de bruit les appliquant : tous les autres bouts des pieces de l'eschele auoient vne entailleure garnie de fer finissant en demi-lune, afin qu'on peust ioindre les pieces plus facilement, & qu'en cette entailleure se reposassent, & entraissent les extremités du plus haut eschelon de la piece plus basse : c'est pourquoy ils fortoient en dehors de chaque costé quatre ou cinq pouces pour recevoir l'eschelon de l'autre : toutes les autres pieces estoient de mesme. On remarquera que la commodité de ces escheles estoit, qu'elles pouuoient facilement estre portées, alongées & acourcies tant qu'on vouloit. La façon d'appliquer ces escheles est telle : on leue contre la muraille la premiere piece où est la poulie, à laquelle on joint l'autre piece, & la pousse en haut ; à celle-cy on adjouste l'autre, ainsi iusques à la fin. La Figure C represente ces escheles.

*L'autre façon d'es-
cheles digne de
remarque.*

L'autre façon d'escheles est fort belle, mais ie croy qu'elles sont plus propres à des usages legers qu'à escalader les Villes : toutesfois pour faire monter quelqu'un pour mieux appliquer les autres, elles pourroient seruir. On aura plusieurs bastons esgaulx, lesquels d'un bout seront plus petits, & percez de l'autre, afin que le bout de l'un puisse entrer dans le trou de l'autre, & estans tous assemblez ils soient comme vn seul baston, ou pique : aux deux bouts du dernier, ou plus haut il y aura deux crochets, ou vn seul, appliqué comme on voit en la Figure D : à ces bastons on attachera des cordes toutes esgales, qui feront la distance d'un Eschelon à autre, & les bastons les eschelons : mais il faut que si l'un a tourné le trou d'un costé, l'autre qui suit ait la pointe tournée de ce costé, & l'autre le trou, & l'autre la pointe, ainsi de suite des autres : cela sera fort aisé à entendre à celuy qui en verra la Figure D : Lors qu'on les voudra porter, on demontera les bastons, & ployera les cordes, & quand on les voudra appliquer on ioindra tous les bastons ensemble, qui feront vne longueur pour arriuer au lieu où on les veut poser, où ayant arresté le crochet, on tire le dernier baston, tous les autres se demanchent, & sortent l'un de l'autre, & l'eschele se treuve faite. Or parce que les eschelons seroient vn peu trop loin l'un de l'autre, entre ceux qui seront faits des bastons on en mettra de corde, comme en la Figure D : les marquez E sont de bois, & les marquez F de corde. Si on auoit intelligence là où l'on veut monter,

monter, sans tant de façon on auroit des bastons percez, qu'on enfileroit à deux cordes, faisant des nœuds au dessous des eschelons, & seroient aussi bonnes que les autres, mais il faut que quelqu'un les tire d'enhaut avec quelque corde pour les accrocher.

XII

De la premiere, ou seconde sorte d'escheles, si l'on s'en veut seruir on en doit auoir plusieurs, afin que si quelques vnes viennent à estre rompuës, ou par l'ennemi, ou par autre accident, on en puisse appliquer soudainement d'autres; outre que tant plus on a descheles, tant plus de Soldats aussi peuuent monter à la fois; d'où s'ensuit l'execution prompte de l'entreprise.

Faut en vne escalade auoir quantité de cheles.

XIII

Les premiers qui seront montez, il faut qu'ils se tiennent au lieu où ils seront montez sans faire aucun bruit, & demeureront là, iusques qu'il y en ait d'autres; & lors qu'ils seront assez en haut, les vns resteront à garder les eschele, les autres s'en iront au plus prochain Corps de garde, lequel on taschera de surprendre, ou si l'on ne peut, on les défera de viuë force.

L'ordre qu'il faut tenir aux escales.

XIV

Alors par quelque signal premedité, on aduertira ceux qui sont dehors d'entrer par ce lieu, où ils se renforceront. Pour mieux faire on ira à la porte la plus proche, & apres auoir tué ceux qu'on y treuuera en garde, on rompra & ouurira les portes, ou avec des coignées, ou avec d'autres instrumens; le plus prompt est le petard, lequel ceux qui seront

XV

entrez appliqueront par dedans, ou ceux qui seront dehors, aduertis de la porte où ils doiuent l'appliquer: cependant le gros s'approchera, & les portes estans rompuës entrera par là. Or parce qu'en rompant la porte avec le petard, on ne peut faire de moins qu'on ne rompe aussi le pont-leuis,

Ponts necessaires apres auoir petardé vne porte.

XVI

il sera necessaire que ceux qui suiuent portent les ponts propres pour passer dessus, Caualerie, ou Infanterie, si l'on a tous les deux, ou bien si l'on peut on abattra le pont auant que petarder la porte. En toute cette action

XVII

comme aux autres on gardera vn bon ordre, & euitera la confusion. Le Chef doit auoir preueu aux accidens qui peuuent arriuer, & à ce qu'il aura à faire lors qu'ils arriueront; & à ceux qui viendront inopinément, il faudra que par sa prudence il y remedie. Lors qu'on sera maistre de la

L'ordre qu'il faut tenir apres qu'on est entré par escalade.

XVIII

porte, on s'en ira aux lieux les plus forts de la Ville, & s'en saisira; comme des Places, des Eglises, Maisons de Ville, Arcenal, & autres lieux où l'on se barricadera & fortifiera; ce qu'il faudra faire le plus promptement qu'on pourra, afin de ne donner point temps de se rallier, & chasser ceux qui seroient entrez, comme on a autresfois fait pour s'estre iettez trop tost au pillage.

Geneois ralliez chassent ceux qui estoient entrez dans leur Ville.

XIX

A l'entreprise de Geneue, ceux de la Ville firent cependant corps, s'opposerent, & chasserent ceux qui estoient entrez, dont les vns sauterent les murailles, les autres s'estans mis dans vne tour furent pris à composition les vies sauues, mais apres qu'ils les tindrent, faussans mechamment leur parole, les pendirent au Bastion le plus proche de la Porte neufue du costé qu'ils estoient entrez. Sur tout on fera en sorte que les premiers qui seront entrez se saisissent du logis du Gouverneur, & prennent, luy, son Lieutenant, & le Sergent Major, & les autres qui commandent dans la Place; parce que le peuple sans Chef n'osera rien entreprendre, ou s'il entreprend il le fera sans ordre, & sera facile à le rompre.

Quel temps on doit choisir pour donner vne escalade, & ce qu'on doit faire.

Le temps d'executer l'escalade, si le fossé est plein d'eau, sera fort à propos en temps d'Hyuer, lors qu'il est bien gelé, & qu'on peut passer par

HH

dessus

dessus sans crainte de rompre la glace: car en autre temps il faudroit auoir amené des bateaux, ou des radeaux, ou telles autres machines pour passer le fossé, & appuyer dessus les escheles; ce qui ne se peut faire sans grand embarras & bruit, & faut beaucoup de temps pour mettre en ordre tous ces equipages, d'ou s'ensuiuroit le danger d'estre descouuert, & par consequent l'entreprise rompuë. C'est pourquoy aussi iamais on ne s'hazarde de prendre par escalade, en autre temps les Places enuironnées d'eau. Quant aux autres lieux qui pourroient estre surpris par escalade, il n'y a aucun doute qu'on doit choisir la nuit; & l'heure la plus propre sera la minuit, ou quelques deux heures deuant la Diane: car c'est alors que tous sont assoupis par la douceur de la matinée, & dorment le plus profondement de tout le reste de la nuit. Il faut aussi choisir vne nuit qu'il ne fasse point de Lune, au contraire qu'il soit fort obscur, ou qu'il pleue, ou qu'il fasse grand vent: car l'obscurité de la nuit, le bruit de la pluye & du vent fauorisent les entreprises, l'vn empeschant qu'on ne soit veu, l'autre qu'on ne soit ouy, qui sont les deux poincts principalement requi en ces occasions. Il faudra encor prendre garde de monter s'il est possible apres que la Ronde aura passé, & si la coustume est de donner le mot à la Sentinelle, le premier monté s'il voit venir la Ronde, criera de loin, qui va là, afin d'auoir le mot, & par ce moyen pourra aller aux autres Sentinelles, arrester les Rondes, & donner temps à ses compagnons de monter: par ainsi l'on pourroit facilement surprendre le Corps de garde.

XX

XXI

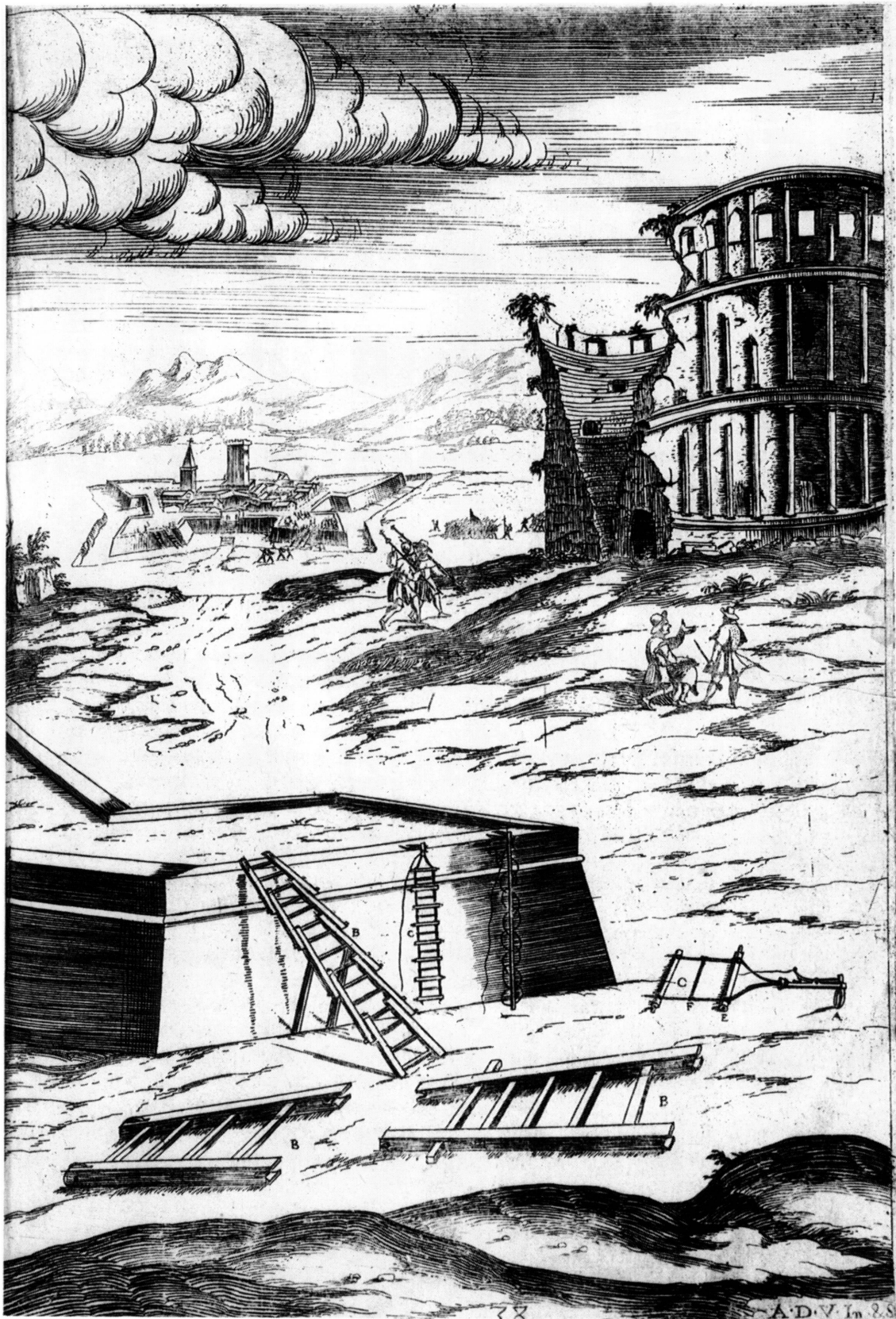
XXII

Il arriue par fois des accidens dans des Places, qui sont fort propres, & donnent occasion de faire des entreprises, lesquelles le Prince, ou Chef choisira; ce sera à luy de cognoistre quand le temps sera à propos.

J'ay peu parlé sur les formes des escheles qu'on peut faire en diuerses façons, comme aussi des diuerses manieres de les appliquer & acrocher avec facilité, & plusieurs inuentions sur ce sujet que j'ay laissées, parce que rarement en ce temps on prend des Villes par escalade, à cause de la difficulté qu'il y a d'executer ces entreprises aux Places qui sont tant soit peu fortifiées & gardées.

PLANCHE XXXVIII.

DV



I

« Monseigneur, nos gens ont été deux fois voir le lieu, mais particulièrement la dernière, qui fut la nuit du jeudi passé, ils ne purent passer le fossé pour essayer l'échelle à cause qu'il a tant plu que le Rhône s'est enflé et retient de l'eau dans le fossé ; il y en a jusqu'aux genoux et de la bourbe autant, qui est ce qui apporte le plus d'incommodité ; ils furent jusqu'à quatre pas de la courtine et n'osèrent pas hasarder de passer plus outre à cause de la quantité de la bourbe, ils demeurèrent une heure et demie dans le fossé ou sur la contrescarpe, menèrent force bruit entrant et se retirant du fossé, sans être seulement découverts ; de ronde il n'en passa du tout, de patrouille point aussi. Le pont d'Arve tout ouvert est libre, enfin toutes les facilités qui se peuvent désirer, hors cette eau et bourbe du fossé que la pluie qu'il a fait continuellement entretient ; il n'y a nul doute que si elle cesse entre ci et le jour de l'exécution, que le fossé ne fût bien passable, mais personne ne peut assurer de cela. Ainsi je le laisse en doute à V.A. et à s'en résoudre comme elle jugera pour le mieux et qu'il plaira à Dieu de l'inspirer, si c'est de venir et de ne reculer point cette entreprise, je la tiendrai en l'état et l'en irai avertissant ; si c'est de la retarder jusqu'à la lune de décembre, c'est-à-dire au 15 ou 16, je n'y trouverai point d'inconvénient, car il n'y a pas apparence qu'il tombe de la neige entre ci et là, néanmoins il n'y a rien de certain ».

D'Albigny, 10 nov./31 oct. 1602
Paul-F. Geisendorf, *op. cit.*, pp. 164-165

« Devant que passer outre, il est requis de descrire en peu de mots la situation du lieu. Il y a une place du costé du midy nommée la Corratierie, entre la porte neufve & la Monnoye, située en un lieu un peu bas & qui s'estend en plaine. D'un costé il y a la muraille, qui est de médiocre hauteur, & un fossé que le Rhosne laisse en hiver sans eau, plein d'herbe, cannes & roseaux. Il y a deux guarites sur la muraille ; en l'une il y avoit une sentinelle qui faisoit son devoir tellement quellement. En l'autre, qui estoit plus proche de la Monnoye, il y avoit plus de dix ans qu'on n'y posoit aucune sentinelle. De l'autre costé il y a une colline qui s'estend depuis la Monnoye, jusques vers la Maison de ville qui est au plus haut ; ceste colline est toute pleine de maisons joignantes les unes aux autres tout du long, de sorte que si la commodité des particuliers n'eust inventé des portes derrière les maisons, on n'eust peu entrer en la ville que par la Monnoye, la Tar-

tasse, la Maison de ville & S. Légier. Entre la muraille & la colline, il y a un espace d'environ soixante ou quatre vingts pas qui sert de chemin public ; Albigni estant bien informé de tout cecy doutoit encore si on faisoit bonne garde, de sorte qu'il envoye diverses gens de ceux qu'il cognoissoit les plus propres pour cognoistre le fait plus particulièrement ; & est adverti par eux qu'on ne faisoit guère bon debvoir & qu'il n'y avoit pas le tiers de ceux qui estoient de garde qui demeurassent à la porte. Après quoy il vint luy mesmes de nuit près des murailles, jetta des pierres contre la guarite & n'apercevant personne du monde, il se délibéra d'accélérer son entreprise ».

Melchior Goldast, *op. cit.*, p. 71

« L'on remonstroit aussi que plusieurs capitaines et ingénieurs du party d'Espagne et de Savoye avoyent, partie desguisez, partie descouverts, considéré tout à loisir, les portes, boulevards, remparts et fossez de la ville. Quelques traistres en estoient sortis à diverses fois et occasions, qui à Roume, mesme en Piémont et en Savoye, avoyent représenté à grands et à petits les hauteurs, largeurs et profondeurs desdits remparts et fossez, les distances des lieux, les esprits, inclinations et naturels de grands et petits, bref dépeint dehors et dedans toute la ville, ce qui ne servoit qu'à enflammer d'autant plus le viceduc [d'Albigny] et le [Charles-Emmanuel I^{er}] pousser à l'exécution de son entreprise ».

« Le lieutenant de ce baron [de la Val d'Isère], piccard, surnommé Brunauliet, suivi de quelques autres de sa sorte, qui avoyent tous à leur beau loisir visité Genève et entendu par divers rapports tout l'estat d'icelle, communiquèrent avec le viceduc, luy firent voir combien estoient aysés les moyens de s'emparer de Genève. Pour l'en assurer d'avantage, un d'entre eux y entre par escalade quelques nuicts consécutives, y ameine tantost l'un de ses compagnons, tantost l'autre, fait venir des soldats au pied de la muraille où ils ne sont descouverts, ains s'en retournent comme ils estoient venus ».

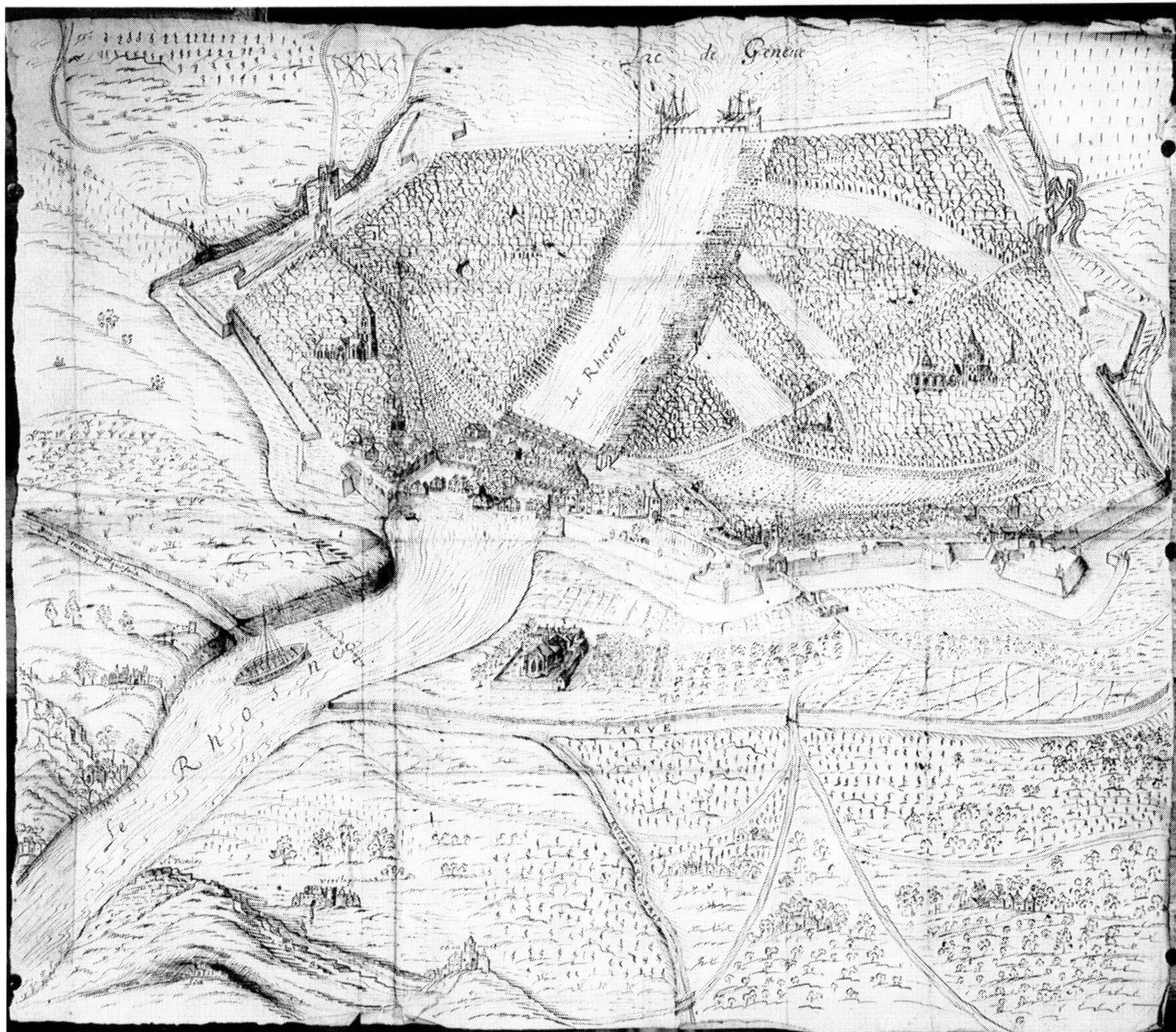
David Piaget, *op. cit.*, pp. 39 et 41

« Ayant de diverses & reytérées fois & soubz divers prétextes, très bien fait recognoistre tant dedans que dehors l'estat de ceste ville là, & de longue main préparé tout ce qu'estoit nécessaire pour l'exécution d'une telle entreprise ».

Emile Duval, *op. cit.*, p. 18

« Il luogo ove si posero le scale era così bene e tante volte riconosciuto, la calata nelle fosse così facile, le strade per condurvi le genti così coperte, la muraglia così bassa, le sentinelle e l'istesso corpo di guardia così lontano che non potevano impedir la salita come si è visto dal successo ».

Charles-Emmanuel I^{er}
Documents sur l'Escalade, op. cit., p. 181



5. Plan de Genève dessiné à la plume par un espion savoyard. Archives de Turin, Ville de Genève, catégorie I, paquet 2, n° 3.

Soulignons encore, pour illustrer ces textes, l'existence dans les Archives de Turin de deux plans, à la plume, représentant la Ville de Genève. Le premier, très sommaire, fut exécuté en 1586 par un partisan du Duc de Savoie habitant Genève (Archives de Turin, Ville de Genève, catégorie I, paquet 17, n° 26 ; reproduit dans W. Deonna, *op. cit.*, pl. II). Le deuxième, figuré ci-dessus, représente fidèlement les fortifications et les abords de la ville ; par contre, l'intérieur de celle-ci est très fantaisiste. Ce plan qui serait de peu antérieur à l'Escalade fut établi par un espion savoyard vraisemblablement avant janvier

1603 ; cette datation est plausible par la présence, contre la rive droite du Rhône, des moulins de l'hôpital qui furent démolis entre le 4 et le 10 janvier 1603 (voir G. Dumur, *op. cit.*, pp. 386-388).

II

Genève n'avait pas en 1602 d'ouvrages avancés ou des *Debors*. Antoine de Ville dit à ce propos sur Genève :

« Lors que la Place est fortifiée on les fera paralleles

comme les I. ou en queue d'Arondelle, comme les 2. d'autant que par ce moyen ils empêcheront moins les Bastions & flancs de voir & tirer au delà des Contre-carpes : c'est ainsi que sont faits aucuns dehors de Geneve, ausquels on travaille iournellement du costé de S. Pierre, comme on voit aux Figures ja dites ; aucuns sont faits ayans des flancs à leur pointe. » (p. 168).

L'indication au présent « on travaille iournellement » est précieuse pour un essai de datation de l'époque où l'auteur élaborait, en totalité ou en partie, son traité sur les Fortifications. En effet, la Seigneurie de Genève, consciente des imperfections des fortifications et face aux desseins hostiles de Charles-Emmanuel I^{er}, duc de Savoie, travailla progressivement, après l'Escalade, à leur amélioration suivant les avis éclairés de plusieurs ingénieurs de renom. L'un d'eux, M. de La Noue, souligna au Conseil le 10 février 1611 le besoin de construire des ouvrages extérieurs. Le plan d'un ouvrage à cornes, à élever entre les boulevards du Pin et de Saint-Antoine, tracé par M. de Béthume, les commissaires du Conseil et lui-même, fut accepté et les travaux durent commencer vraisemblablement tout de suite : « Tous les jours six cents hommes y furent employés. On taxa tous les particuliers, et chaque chef de famille dut se trouver, aux jours indiqués, avec ses domestiques sous les enseignes de sa compagnie, avec pelles et pioches. Il fut à peu près achevé à la fin de 1611. Cependant ce ne fut qu'en 1626 qu'il le fut tout-à-fait » (J.-E. Massé, *op. cit.*, p. 35). Les travaux signalés à Genève par le chevalier Antoine de Ville devraient être ceux entrepris en 1611 et terminés en 1626. Cela implique qu'il aurait déjà dû travailler à son texte au courant de l'année 1611, date du gros de la construction et à laquelle les travaux s'opéraient quotidiennement. Néanmoins, né en 1596 il n'avait alors que 15 ans ... ; il faudrait envisager plutôt une date située entre 1611 et 1626, au moment d'une des reprises des travaux ou même la fin de ceux-ci en 1626.

Si Genève n'avait pas la nuit de l'Escalade de fortifications extérieures, elle essayait d'y remédier par des rondes hors les murs. Toutefois, cette patrouille ne découvrit pas l'entreprise, bien qu'elle ne manqua pas de communiquer au portier de la Porte de Rive certaines rumeurs :

« Les sentinelles perdues (qu'on appelle) et qu'on a accoustumé de jeter de nuit hors la ville pour battre les chemins, se destournèrent vers le costé de Thonon, et ne découvrirent certainement lesdites troupes, qui marchoyent au couvert au long d'Arve ».

David Piaget, *op. cit.*, p. 48

« Le chemin que prirent les Savoisiens tout le long du Rosne, empêcha que les sentinelles perduës qu'on avoit dehors en forme de patrouille ne sentirent rien du bruit des aprochans ».

Agrippa d'Aubigné, *op. cit.*, p. 7

« Loriol, Godi, Remond et deux aultres, appelez pour n'avoir rendu leur devoir à la patrouille du dehors, se sont excusez disant avoir de tous costez veillé, et que, sur les sept heures du soir, ils allèrent vers Gergonnan où ils rencontrèrent Pierre Brasier qui venoit advertir qu'ès Trembières il estoit arrivé quinze hommes de cheval et quelques gens de pied et que les Savoyards avoyent saisi prisonniers ceux de ceste ville qu'ils avoyent treuvez, ce qu'il prindrent à rapporter et vindrent en advertir le portier de la porte de Rive et de là chez Castan se chauffer. Puis se départirent deux du costé de la porte de Rive et d'aultres du costé de deçà, Remond disant que sur les deux heures il vint resveiller la sentinelle de la porte Neufve et qu'il ne se peult faire entendre ès sentinelles de la Corraterie combien qu'il jettast des pierres, confessant que deux d'entreux estoient chez Castan lors de l'alarme ».

L. Dufour-Vernes, *op. cit.*, p. 14.

III

« L'ordre est tel à Geneve, qu'en tous accidents extraordinaires chasque bourgeois, chasque habitant sçait le lieu de son rendez-vous avec ses armes, & la maison de ville n'est iamais despourueü.

Récit de l'Escalade, op. cit., p. 11

« l'alarme ayant été chaudement donnée par toute la Ville, & le Tocsain sonnans par tout, les uns se rendoient à leur quartier suivant l'ordre accoustumé, les autres sans s'y arrêter, venoient au lieu du danger droit à l'ennemi ».

Jacob Spon, *op. cit.*, p. 393

« Sur ce, l'allarme s'étant donnée, on fut promptement debout, & sonnoit-on le tocsin des cloches de tous les boulevards & temples, même de la grosse cloche de S. Pierre, & en outre la trompette alloit sonnans par la ville ; chacun alla en son quartier ».

Esäie Colladon, *op. cit.*, p. 45

IV

« Monseigneur, l'on n'a du tout rien découvert du plomb ni de la ficelle qui est demeurée sur la muraille. C'est un endroit où il y a force herbe contre et qui n'est presque point fréquenté. Il n'y a à mon jugement rien qui ne puisse empêcher l'exécution de ce dessein que de ne l'entreprendre pas ; il semble que Dieu les aveugle en l'alarme où ils sont de se garder si mal [...] Monseigneur, nous perdons les plus belles occasions du monde. Dieu veuille nous en laisser jouir un jour ».

D'Albigny, 27/17 avril 1602

Paul-F. Geisendorff, *op. cit.*, pp. 160-161

« Il n'y a rien de plus facile au monde que cette muraille, elle n'a pas vingt pieds de hauteur [...] Il faut noter que près de cet endroit-là il y a des moulins qui mènent un tel bruit que l'on ne peut entendre autre chose que ce soit. Cela facilite beaucoup l'affaire, un des nôtres monta à la moitié de la muraille, tant elle est raboteuse, et ne passa une seule ronde en deux heures qu'ils furent là. Il semble que [Dieu les] aveugle, car avec toutes les alarmes où ils vivent, ils ne se gardent que fort peu ».

D'Albigny, 21/11 avril 1602

Ibid., p. 160

« Ayant de diverses & reytérées fois & soubz divers prétextes, très bien fait recognoistre tant dedans que dehors l'estat de ceste ville là, & de longue main préparé tout ce qu'estoit nécessaire pour l'exécution d'une telle entreprise ».

Emile Duval, *op. cit.*, p. 18

« Brunaulieu était venu dans la ville, avant l'entreprise, pour faire faire des « banderolles », et, d'après ce qu'il dit à La Rudesse, il mesura la hauteur des murailles de l'intérieur. Puis, rentré en Savoie, il prit avec lui La Rudesse, le « capitaine David » et le « capitaine François » (« capitaines » sans doute du même brevet que La Rudesse), et les mena vers la Corratierie. « Ils partirent de Bonne étant eux quatre, arrivèrent vers la minuit au fossé, n'y avoit qu'une sentinelle qui ne les apperçut pas, et passèrent dans l'eau du fossé. » Ils mesurèrent alors le mur avec une perche. « Brenaulieu luy desclara lors qu'on entreroit par là, et que n'y avoit point de sentinelle en ceste guarite ».

Gustave Vaucher, *op. cit.*, p. 249

« Auparavant Brunaulieu, ayant remarqué cest endroit, qui luy sembloit propre, pour l'escalade, mesmes à cause que dès longtemps on ne logeoit point de sentinelle dans la dite garite, y estoit venu plus d'une fois au plus espais de la nuit, et, descendu dans le fossé, avoit semblablement avec des cailloux (ce disent-ils) frappé la muraille. Et voyant qu'on ne sonnoit mot, s'estoit promis et asseuré, qu'inaffablement il pourroit, sans être apperçu, jeter par cest endroit tel nombre d'hommes par la ville qu'il voudroit ».

Vray discours, *op. cit.*, pp. 6-7

« Claude Béguin dépose que quatre ou cinq ans auparavant, au Lion d'Or à Nantua, La Rudesse [soldat des Allinges, de son vray nom Bernardin Monneret] buvait avec deux soldats de Savoie : le capitaine Arnault, manchot, et le « Cadet l'Aventure » ; celui qui avait mené boire Béguin lui dit levant son verre :

« *A tes bonnes grâces, buguenot!* cela occasionna La Rudesse de s'enquérir quel il estoit, et ayant sceu qu'il estoit habitant à Genève luy dit : *Ha vrayment vous l'avez*



6. Armure dite de Brunaulieu. Genève, Musée d'art et d'histoire (inv. E 15).

eschappé belle! parlant de l'Escalade, et se vanta avoir esté celui qui prit la mesure de la muraille de la Corratierie, en luy racontant la procédure qu'il y avait tenue, assavoir qu'estant logé en un logis près de la Monnoye, qu'il ne spécifia toutefois, il y estoit sorti entre nuit et jour par derrière ledit logis, et s'était allé rendre à la dernière

garite de la courtine près la Monnoye, ayant porté un filet, avec une pierre attachée au bout pour ledit mesurement, et en laquelle garite ayant trouvé un pertuis au bas, il descendit ledit filet avec ladite pierre, et lorsqu'il sentit la pierre à plomb, il couppa ledit filet, et l'ayant retiré le ploya en ses mains. Et après ce, ledit La Rudesse, sans passer plus outre, changea pour lors de propos. Et quelques jours après, en temps de vendangés - à Cerdon au logis du Lion d'argent - La Rudesse parloit derechef, et racontait comme il avoit fait audit mesurement de murailles, et alors il adjousta qu'après avoir fait ledit mesurement, il départit le lendemain de ceste ville, s'estant acheminé à Chambéri trouver le S^r d'Arbigny pour luy racompter ce qu'il avoit fait, lequel l'envoya à Thurin au prince, auquel il fit semblable récit, et remit le filet, lequel servit pour la confection des eschelles desquelles ils se fournirent pour l'escalade, disant que pour cela, encores quilz eussent failli la prise de la ville, qu'on en estoit pas quitte ».

Gustave Vaucher, *op. cit.*, pp. 246-247

Voir aussi note I.

V

« Il n'y a que trois personnes qui le [dessein] sachent, il y a beaucoup plus de facilité qu'à l'autre. J'ai donné charge au baron de La Valdisère de solliciter V.A. de m'envoyer des échelles et des armes, il sera beaucoup plus à propos que de les faire ici ».

D'Albigny, 11/1 avril 1602
Paul-F. Geisendorf, *op. cit.*, p. 160

« Il dresse doncque vne entreprise pleine de courage, de silence, de conduite & la communique à si peu de personnes, que le temps en eust plustost pris le destin que l'on n'en descouvrit le dessein ».

Récit de l'Escalade, op. cit., p.6

« Il y auoit long temps qu'elle se tramoit, sans que le temps en descouvrit aucune chose, & bien qu'on sceut qu'il faisoit faire des eschelles, qu'il acheptoit par tout des hommes de resolution, & qu'il en eust vn bon nombre à Chambéry bien payez & bien entretenus, attendant la plaine maturité de ce dessein, sans que persône sceut à quoy on le vouloit employer [...] D'Albigny auoit ordonné des gardes sur toutes les aduenues & passages afin d'arrestier tous les passans, que le bruit ne preuint les approches, que l'on ne sceust point l'acheminement du Duc de Sauoye, auquel l'on auoit représenté l'execution si facile & assurée qu'il y voulut estre en personne, pour en recueillir l'effect & le fruit, & acheuer le triumphe que son ayeul auoit commencé ».

Pierre Matthieu, *op. cit.*, pp. 199^v, 200^v.

« Le Duc de Savoye partit de Thurin mardy 13 décembre 1602 pour l'entreprise de Genève qui avoit esté commencée par Monsieur d'Albigny son général. Il arrive à Bonne en Fossigni, le samedy xxij^e du mesme mois, & le mesme soir fit appeller les plus braves de son camp, leur descouvre son dessing & les admoneste de se porter vaillamment ».

Emile Duval, *op. cit.*, pp. 8-9

« Le dimanche 12^e décembre 1602, vieux stile, & le 22^e au nouveau, un peu après minuit, les troupes de Savoye, sous la conduite de D'Albigny, vice-duc, ayant été ramassées dextrement & secrètement peu de jours auparavant, se trouvèrent près de cette ville &, ayant donné ordre à ce qu'ils prétendoyent, approchèrent si quoyement vers le fossé, vis-à-vis la maison du S^r Julien Peaget, entre la porte de la Monnoye & la porte Neuve, que, sans être découverts, ils firent passer les plus déterminez, au nombre d'environ 200 bien armés, par dessus des clayes, avec trois échelles qu'ils plantèrent contre la muraille, & étant montez quoyement, ils entrèrent à la file en bon nombre ».

Simon Goulart, *op. cit.*, p. 9

VI

« [D'Albigny] J'ai donné charge au baron de La Valdisère de solliciter V. A. de m'envoyer des échelles et des armes, il sera beaucoup plus à propos que de les faire ici ».

Paul-F. Geisendorf, *op. cit.*, p. 160

« portans eschelles, pétards & autres artiffices nécessaires pour l'exécution de ceste entreprise »

Emile Duval, *op. cit.*, p. 19

« facendo portar con loro tre scale per scalar la murglia, insieme con pettardi da pettardar la porta di dentro la città e martelli da rompere e tagliar li catenacci »

Leon-G. Pelissier, *op. cit.*, p. 236

« avoyent amené de *Montmélian* deux charettes chargés d'eschelles & de cent arquebuses & mousquetz à rouhet tous neuf »

Emile Duval, *op. cit.*, p. 17

« Il fait en outre prouision de petards, de haches, & marteaux si bien acerez & tranchants de telle trempe qu'ils couppoyent de grosses barres de fer aussi facilement que du bois, de grosses tenailles pour arracher les plus gros clouds & les esparres des portes, & d'une quantité de clayes pour passer les fossez à pied sec par dessus la vase en vn besoin ».

Récit de l'Escalade, op. cit., p. 7



7. Marteau dit de l'Escalade. Genève, Musée d'art et d'histoire (inv. F 18).

« Ils avoyent aussi fait provision de gros marteaux d'acier, ayans en l'un des costés un tranchant acéré, dont en peu de temps ils pouvoient couper une grosse chaine de fer, enfoncer serrures et verrouils. Et en outre des grandes et fortes tenailles, pour enlever les gros cloux et les esparres des portes, ensemble plusieurs pétards. De tous les quels outils et engins ils nous en laissèrent aucuns, tant dans la ville, que dehors au fossé ».

Vray discours, op. cit., p. 20

« Il fit faire en outre des haches & marteaux d'acier de damas & de telle trempe qu'ils pouvoient aisément couper de grosses barres & chaisnes de fer, comme celles qu'on a accoustumé de tendre par les rues pour fermer passage aux gens de cheval. Il fit faire tout plein d'autres choses, dont on a tousjours besoin en un tel affaire ».

Melchior Goldast, op. cit., p. 72

« Ils auoient fait prouisiō de haches, marteaux, tenailles pour couper des chaisnes de fer, enfoncer les serrures, enleuer les gros cloux & les esparres des portes. Ils auoient plusieurs pétards & peu de petardiens ».

Pierre Matthieu, op. cit., p. 201^v

« Ils firent forger des gros marteaux d'acier, ayant en l'un des costez un tranchant aciéré dont en peu de coups ils pouvoient couper une grosse chaisne de fer, enfoncer serrures et verrouils, outre plus des grandes et fortes tenailles pour enlever les gros cloux et les esparres et

portes, item des leviers de fer pour rompre et briser barières, ponts levis, et palissades qui pouvoient les empescher ; les pétards ne leur deffailloyent point, ni les hommes pour les appliquer ».

David Piaget, op. cit., p. 45

« Entre ceux qui montoient, il y en avoit qui portoient de gros marteaux avec un tranchant d'acier de mote d'un costé, les autres des tenailles artificielles, et les autres des petards moiens ».

Agrippa d'Aubigné, op. cit., p. 9

VII

Nous avons déjà traité ce sujet dans *L'Escalade et ses Souvenirs* (pp. 25-26) : Les échelles du Musée atteignent une longueur de 6,89 m. en emboîtant cinq tronçons d'environ 1,72 m. chacun. Une échelle ainsi composée aurait pu servir à escalader la courtine de la Corraterie en 1602. Car, sachant que celle-ci n'avait pas 20 pieds de hauteur (Albigny, *Lettere particolari* A 6, 21/11 avril 1602 ; Geisendorf, p. 160) et que l'espace entre le pied du mur et les extrémités inférieures des échelles avait « ordinairement le quart de la hauteur » (L'abbé Deidier, p. 182) on obtient par le théorème de Pythagore ($\sqrt{20^2 + 5^2}$) que la longueur de l'échelle serait de 20,6 pieds ou 6,67 mètres. La différence entre 6,89 et 6,67 m. est insignifiante dans notre déduction vu qu'on travaille avec des mesures approximatives. D'autre part, la longueur des échelles est susceptible d'être augmentée en raison soit d'un plus grand éloignement du mur, soit de la profondeur du fossé plus ou moins rempli par les fascines, ou simplement parce qu'il est préférable qu'elles soient plus longues que courtes. En effet, bien que l'on ait pu escalader les murs de Genève avec une échelle de cinq tronçons, les échelles fabriquées pour l'assaillir semblent avoir été composées de huit, soit une longueur de 10,75 m. pointe de fer comprise. Voir aussi, *Les échelles de l'Escalade et celles des pompiers genevois à la fin du XVIII^e siècle* (pp. 133- 134).

VIII

Signalons à titre simplement documentaire et iconographique que dans les anciennes illustrations de l'Escalade, les échelles sont généralement représentées les unes à côté des autres, parallèles, mais séparées. Néanmoins, elles apparaissent juxtaposées « l'une contre l'autre » ou donnant l'impression d'une échelle à plusieurs rangs, dans une peinture à l'huile sur parchemin du Liber amicorum de Joachim Camerarius et dans deux gravures,

celle dite « Disce Mori » et celle datée et monogrammée « D.B. 1614 ». Voir à ce sujet H. Hammann, G. Dumur, W. Deonna et J.-A. Godoy.

IX

Les échelles de l'Escalade avaient des étais et Antoine de Ville, fidèle à la description donnée par Pierre Matthieu (voir note XI), les a représentés exactement au milieu de l'échelle dressée contre la fortification.

« Outre la console ou estampe qui les estavoit par le milieu, une eschelle d'une pièce n'eust peu estre plus ferme ».

Vray discours, op. cit., p. 19

« Au milieu des échelles étaient fixés des supports, que l'on appuyait contre la muraille pour les étayer ».

Melchior Goldast, *op. cit.*, p. 72, note 1.

X

Les échelles n'ont pas été faites à Genève, mais pour assaillir Genève. Elles furent fabriquées vraisemblablement au Piémont.

XI

Effectivement l'ordre de l'entreprise et la description des échelles sont tirés du récit de Pierre Matthieu comme nous pouvons le voir ci-dessous. Néanmoins, Antoine de Ville oublie de nous préciser ici, d'une part, la construction des buts inférieurs et d'autre part, il indique par une erreur typographique la figure C comme représentant ces échelles. Il s'agit en réalité de la figure B comme il est dit à la page précédente, où il signale également la forme des buts inférieurs de l'échelle : « En bas il sera bon qu'il y ait des pointes de fer, afin d'empescher que le pied ne recule ».

« D'Albigny auoit ordonné des gardes sur toutes les aduenues & passages afin d'arrester tous les passans, que le bruit ne preuint les approches, que l'on ne sceust point l'acheminement du Duc de Sauoye [...] Ceux qui deuoient executer l'entreprise & mōter les premiers se coulerent le long de la riuere d'Albe afin que le bruit des eaux empeschast les sētinelles d'ouyr [...] Delà ils passerent le long du Rhosne mettant le gros dans la prairie de Plainpalais. Brignolet avec ceux qui estoient ordonnez pour l'escalade, suiuent d'Albigny que les fait descēdre aux fossez par la cōtrescarpe du costé de la Corraterie sans estre

descouuerts des sentinelles [...] Ils passerēt le fossé sur des clayes pour n'enfoncer dās la bouē, dresserent contre la muraille trois eschelles d'vn artifice exquis, duquel la description est memorable & d'vne inuention d'autant plus ingenieuse qu'elles se pouuoient aisement porter sur mulets, & en les dressant s'emboiter l'vne dans l'autre fort proprement, & si fermement que par ce moyen estans comme doubles & renforcées, outre la console ou estampe qui les estavoit par le milieu, vne eschelle d'vne piece n'eust peu estre plus ferme. Elles auoiēt cela de singulier qu'on les pouuoit accourir & allonger autant que l'on vouloit, pour monter sur les plus hautes murailles, & estoient d'vne telle fermeté que Philippe de Macedoine n'eust sceu empescher qu'elles ne seruissent aussi bien à la descente qu'à la montée. Les bouts de la pièce, qui deuoient reposer sur terre, estoiet garnis de deux gros cloux, ou de marnes de fer finissans en pointe, afin qu'ils peussent plus aisemēt entrer en terre, & empescher qu'elle ne reculast ou glissast de costé. Les bouts de la pl⁹ haute & derniere piece, laquelle reposoit cōtre la muraille, estoient garnis chacun d'vne roüelle ou poulie de sept ou huict poulces en diametre couuerte sur le bord de drap feustré, afin qu'en les posant elles ne fissent bruit, ains coullassent aisemēt à mont. Tous les autres bouts auoient vn enfourchement garny de fer finissant en demy rond, afin que tant plus facilement les bouts d'embas des plus hautes pieces vinssent à s'amboiter & se reposer sur les deux extremitez de plus haut eschelon des plus basses, lequel pour ceste cause sorjettoit trois ou quatre poudes au dehors de chasque bras, afin de recevoir l'enfourchement & reciproquement l'enfourchement qui estoit au bout d'en haut soustenoit le premier & plus bas eschelon des pieces qui suyuoient, car estant les dites pieces d'eschelles plus larges par le bout d'embas; que par celuy d'en haut, tousiours celles qui suiuoient venoient reuestir & comme embrasser celles d'embas, & celles d'embas se glissoient entre les bras des plus hautes ».

Pierre Matthieu, *op. cit.*, pp. 200-201

Les échelles de l'Escalade sont mentionnées et décrites, avec plus ou moins de précision, dans les nombreux récits de l'époque. La description la plus minutieuse est celle donnée par le *Vray discours*. A propos des échelles, voir: Marc-Auguste Borgeaud, Clément Bosson, Emile Demole, Gustave Dumur et José-A. Godoy.

XII

« Il y avait huit échelles mais on n'en prit que trois, les autres furent laissées à Bonne ».

Gustave Vaucher, *op. cit.*, p. 250

« un coup de canon chargé de chaînes fut tiré si à propos qu'i[1] rompit une [de] leurs eschelles ».

Entreprise sur Genève, op. cit., p. 6

« un canon, il fut chargé de chesne & en tirant, abbatit une de leurs eschelles, ce qui les estonna tellement que pas un n'y monta depuis ».

Emile Duval, *op. cit.*, p. 11

« Lors on tira le canon de la casemate du boulevard de l'Oye, qui renversa leurs echelles ».

Esaïe Colladon, *op. cit.*, p. 45

« ils descendent avec trois eschelles, couvrent le fossé de clayes ».

Melchior Goldast, *op. cit.*, p. 76

Voir aussi note VI.

XIII

« Ainsi ils monterent pres de 200. à la faveur de l'obscurité de la nuit, sans qu'on s'en apperceut aucunement ».

Esaïe Colladon, *op. cit.*, p. 44

« en achevant de monter se serroient le long des maisons entre deux tours vis à vis de l'escalade, ou se couchioient sous des arbres en la pente du parapet ; selon l'opinion de Brunaulieu, qui ne vouloit point qu'on donnast avant quatre heures du matin ».

Agrippa d'Aubigné, *op. cit.*, p. 9

« A mesure qu'ils entroyent, ils s'alloyent serrer, partie le long des maisons qui regardent sur la courtine, et à l'ombre de deux tours situées vis-à-vis de leur escalade : partie se tenoyent couchés sur le ventre au long des arbres qui sont situés en la pente du parapet. Car Brunaulieu, et aucuns de sa suite, n'estoyent pas en volonté de faire effort en la ville, que jusques environ les quatre heures du matin, tant pour donner plus de loisir au renfort d'approcher, que pour avoir moins de ténèbres et d'obscurité en leur principal exploit, et au parachèvement de leur entreprise ».

Vray discours, op. cit., pp. 22-23

« Dariot, Brenauliet, Limogeon, Cornage, Sonas, Chafardon, Attignac et autres ennemis montez des premiers, se sentant jà en quelque nombre, envoyèrent quelques uns d'entre eux dedans la ville en diverses places, d'où revenus ils trouvèrent plusieurs autres montez, accouragèrent ceux du fossé et se serrèrent au long des maisons sans bruit pour n'estre descouverts des rondes, et atten-

dans que leur nombre fust complet pour faire leurs départemens et exécutions ».

David Piaget, *op. cit.*, p. 50

« Sonas & ses compagnons se pourmènent par toutes les rues de la ville, regardent de tous costés les lieux plus fréquentés du Moulard, de la Fusterie & de la Maison de ville, & ne trouvant aucun citoyen qui leur vint au devant, retournent promptement aux eschelles, leur baillant assurée espérance de se rendre maistres de la ville, s'ils se hastoyent de monter ».

Melchior Goldast, *op. cit.*, p. 76

XIV

« estans montez & ja en nombre, se résolvent à trois exécutions qui estoient préméditées, l'une de se saisir de la place qui est en un petit enclos qui va par dessoubz l'arc sur le pont & dans la grand place de la Monnoye ; l'autre de rompre les portes de quelques maisons qui sont vis à vis du lieu où ils montoient & qui passent aussi à l'autre costé dans la ville, pour, en estans maistres, battre dans ceste place par leurs arquebusiers & couvrir leurs compaignons qui monteroient la muraille, - laquelle est bien fort commandée pas les fenestragés d'icelle, - & l'autre de donner à la porte Neusve, & la pétarder par dedans & donner entrée au reste de leurs troupes qui estoient hors, ayant haches & coignettes, propres à couper fust & fer ».

Emile Duval, *op. cit.*, p. 20

« Se sentans en la ville entre les deux portes et murailles en nombre suffisant, ils commencèrent de prouvoier de plus près à leur desseing, et environ 200 qu'ils estoient, font cinq gros : le premier pour favoriser l'escalade composé d'harquebouziers et picquiers et placé au long de quelques arbres et du parapet, le deuxiesme avoit un pétardier et plusieurs armés pour aller droit à la porte avec le pétard, les marteaux, pafers et tenailles affin de faire ouverture à ceux de dehors, le troisesme marchoit vers la porte Tartasse, le quatriesme vers la Maison de Ville, le dernier à la porte et place de la Monnoye. Ceux qui survenoyent cependant devoient tenir toute l'espace d'entre ces portes, affin d'empescher ceux qui voudroient sortir par les portes de derrière ou donner quelque empeschement par les fenestres des maisons ».

David Piaget, *op. cit.*, p. 51

« Lors Brunaulieu, Sonnas, Atignac et un autre, prennent chacun une troupe pour donner, l'un à la Porte Neuve, l'autre au corps de garde de la Monnoie ; le tiers monte aux avenuës de la Maison de Ville, et un qua-



8. Armure dite du pétardier Picot. Genève, Musée d'art et d'histoire (inv. C 236, E 30).

triesme ralie ceux qui montoient pour tenir ferme vers la Tartasse ».

Agrippa d'Aubigné, *op. cit.*, p. 10

« Brunaulieu, et les plus hardis, voyans qu'ils estoient découverts, et qu'il n'y avoit plus moyen de retarder, et se sentant d'ailleurs ja forts et en nombre suffisant dans la ville entre deux portes, se résolurent sur le champ de donner presque en mesmes moment en quatre divers endroits, sçavoir à la porte Neufve, au corps de garde de

la Monnoye, et d'aller tenir ferme aux advenues tant du costé de la maison de ville, que de la Tartasse, pour empescher et entretenir le secours qui pourroit venir, à ce que ce pendant le petard peust jouër à la porte Neufve, pour faire ouverture et donner entrée à leur gros, qui estoit en Pleinpalais ».

Vray discours, op. cit., pp. 23-24

« Comme la deuxiesme ronde s'approche il y a du bruit, & la sentinelle fuit donner l'alarme. Vne autre sentinelle en la tour de la Monnoye entend quelque cliquetis d'armes, & tirant son coup apres le *Qui-va-là* sans response, redouble le premier effroy. Brunaulieu contrainct de se descouvrir marche vers la porte Neufue esloignée d'environ deux cents pas, est blessé, & meurt tost apres. On commence à se battre en tenebres, & le corps de garde s'escarte. Vn soldat oyant crier au petard, monte sur la porte, coupe la corde qui tenoit la herse, & engage le petard entre la herse & la porte qu'ils vouloyent fracasser à coups de haches & marteaux. A la premiere resistance le petardier fut mis à mort ».

Récit de l'Escalade, op. cit., pp. 10-11

« De là s'en vont droit à la porte neufue qui estoit esloignée de deux cents pas, & forcent le corps de garde composé d'environ vingt-cinq hommes qui resisterent, mais en fin furent enfonsez, & taschent d'y poser le petard pour faire ouverture de la porte pour donner entrée à leurs gens ».

Le véritable récit, op. cit., pp. 4-5

« Il ne se trouva que 12. ou 13. hommes au corps de garde, qui presque tous abandonnerent la Porte, laquelle les susdits ennemis vinrent reconnoitre pour y mettre le petard. L'un de ceux de la garde avant de se sauver mit bas la coulisse, qui servit bien à ce coup ».

Esaïe Colladon, *op. cit.*, p. 44

XV

« Ils gaignerent bien le corps de garde, mais contre la maxime de guerre qui commande de tuer tout, ils en laisserent eschapper vn qui eut le iugement de monter en haut & d'abatre la grille ou la herse, pour rendre le petard inutile ».

Pierre Matthieu, *op. cit.*, pp. 202-202^v

XVI

Voir note XIV.

XVII

« l'effort devait se faire avec 8 ou 10.000 hommes, avec échelles, machines de guerre, ponts construits à cet effet, et que lui-même, de la Fin, avait vu essayer à Turin ».

Henri Fazy, *op. cit.*, pp. 419-420

XVIII

« Monsieur d'Albigny, son lieutenant general, print serment de tous les soldats de viure & mourir à la prise de ladicte ville : Et apres les auoir encouragez, & defendu bien expressément de butiner, ny toucher aux femmes, & filles, iusques à ce qu'estans maistres de la ville, il leur en donnât permission ».

Le véritable récit, op. cit., pp. 2-3

« Brunaulieu contrainct de se descourir marche vers la porte Neufue esloignée d'environ deux cents pas, est blessé, & meurt tost apres ».

Récit de l'Escalade, op. cit., pp. 10-11

« nel primo impeto fu ammazzato M. Burnollie il quale dovea condurre l'impresa ; a tal che essendo sconcertata la soldatesca, girando li uni di una parte, altri dall' altra, senza condotta ».

Leon-G. Pelissier, *op. cit.*, p. 238

« Ces brigands, entendant que leur pétardier étoit tué, que, conséquemment, leur secours promis par D'Albigny manquoit & que les nôtres se renforçoient de minute en minute, commencèrent à regagner la muraille : les uns se jettèrent du haut à bas sans corde ni échelle, les autres se couloyent comme ils pouvoient, & d'autres, pensant descendre par leurs échelles, les rompirent à la foule ».

Simon Goulart, *op. cit.*, p. 11

XIX

Ici Antoine de Ville n'a pas suivi le texte de Pierre Matthieu qui ne précise pas, d'une part, que des Savoyards s'étaient « mis dans une tour », et d'autre part, qu'ils furent pendus « au Bastion le plus proche de la Porte neufue du costé qu'ils estoient entrez ». Néanmoins, on y trouve dans son récit l'idée que les Genevois avaient violé la capitulation accordée aux Savoyards :

« Il y en eut treize qui furent pris en vie, sous la parole qui leur fut donnée d'estre prisonniers de guerre, car autrement ils eussent preferé vne mort honorable à toutes les promesses qu'on leur faisoit pour les auoir en vie, & les faire desarmer [...] La Seigneurie ne les voulut



9. Pétard dit de l'Escalade. Genève, Musée d'art et d'histoire (inv. F 25; long. 395 mm, poids 26.800 g).

pas traiter en prisonniers de guerre, mais comme voleurs entrez en la ville par la muraille contre le droit des gens & la foy publique [...] Ils furent condamnez à estre pendus & estranglez. Sorte de mort la plus honteuse, voire la derniere mort de toutes les ignominieuses morts. Car comme la corde estoit plus honteuse que la douloire, la mort de l'espée estoit celle qui auoit moins d'ignominie. Il demanderent qu'on leur trachast la teste comme Gentils-hommes. On le leur accorda mais ce fut apres l'estranglement executé le Dimanche apres disné sur les deux heures. Les soixante sept testes tant des pendus que des tuez furent attachées sur le gibet, les corps iettez au Rhosne ».

Op. cit., p. 203

« Le Baron d'Attignac, Sonas & Chaffardon, principaux executeurs furent pris en vie avec dix autres : aucuns desquels demanderent assurance de la vie à ceux qui leur tenoyent les espées à la gorge, au ventre, aux flancs, à dos. Mais vn Capitaine n'est point tenu s'il ne veut, de la parole que donnent ses soldats : & moins encore vne Seigneurie souueraine, de la foy promise sans son aueu par aucuns des subiects particuliers. Pourquoi doncques la blasmé-on de ne les auoir traicté comme prisonniers de guerre ? Tels ne pouuoient-ils estre, veu les assurances de paix que leur Seigneur donnoit n'agueres à ceux de Geneue, laquelle qualifie ceste inuasion, non point vn exploit militaire, mais bien vn brigandage entrepris au milieu d'une tranquillité publique ».

Récit de l'Escalade, op. cit., pp. 12-13

Si nous n'avons pas trouvé dans les récits de l'Escalade l'indication que des Savoyards se seraient abrités dans une « tour », par contre une idée semblable apparaît dans le mémoire anonyme adressé en italien, par un partisan

du Duc de Savoie, à Mgr. Germonio, archevêque et comte de Tarentaise ; dans ce texte la dite « tour » est devenue une « guardia di pietre » (corps de garde en pierre) :

« A tal che, al far del giorno tutti erano quasi usciti, non essendosi restati dentro che li sottoscritti cavalieri con quatro o cinque soldati, i quali essendosi ritirati in una guardia di pietre combattendo valorosamente all'ultimo, fecero composizione non potendo più contrastare, con farsi prometter la vita salva, se resero. Ma al contrario, dopo haverli tormentati con corda et altri tormenti grandi per far confessar se vi era intelligenza, nell'ultimo non potendo cavar altro da loro gli tagliarono la testa pubblicamente con ogni crudeltà e sono li nominati : M. di Sonnas el quale era ferito d'une arcobugiata nella cossa che l'osso era rotto ; M. di Chafardin, M. di Sonnage, M. da Tignac, M. di S. Moris, il capitano La Tour et altrettanti soldati ».

Leon-G. Péliissier, *op. cit.*, pp. 238-239

Cette « tour » et « guardia di pietre » se transforment dans le récit de l'Escalade de Melchior Goldast en une étable :

« ces trois Barons [Sonas, Chaffardon, d'Attignac] lesquels j'ay dit avoir les premiers eschellé les murailles sont tirés de l'étable d'une maison proche de la sienne par le Sieur Budé de Vérace, petit-fils du grand Budé ; ils s'estoyent là retirés de crainte, au son du toxin, lesquels les citoyens trouvèrent bon d'espargner jusques à ce qu'ils eussent déclaré ceux des habitants qui estoient leurs complices » (p. 80, note 3). Voir aussi à propos de cet épisode Eugène de Budé, *op. cit.*

XX

A Genève l'utilisation de bateaux ou de radeaux était inutile, puisque le fossé avait peu de profondeur. D'Albigny, « lieutenant general du Duc en ses pays de deçà les Monts » et chef de l'entreprise contre Genève, indique que lors d'une exploration du fossé dans la nuit du 23 novembre 1602 (calendrier grégorien ou celle du 13 novembre selon le julien), ses hommes « passèrent le fossé et contre eau et bourbe n'en ont pas eu jusqu'aux genoux » (Paul-F. Geisendorf, *op. cit.*, p. 166). La profondeur du fossé de Genève donnée par d'Albigny et le simple usage de fascines pour le combler est amplement attesté :

« Arriuez qu'ils sont sur la contrescarpe du fossé deueurs la Corraterie, ils passent sur les clayes pour n'enfonser dans la vase qui croupit là d'enuiron trois pieds de hauteur, & dressent trois escheles sans estre ne veuz n'ouys à l'occasion du murmure des eaux, & d'un brouillard qui fauorisa fort leur entreprise ».

Récit de l'Escalade, op. cit., p. 10

« Monsieur d'Albigny [...] s'approche de la ville avec une partie de ses gens, du costé que le Rosne prend son cours entre la porte de la monnoye & la porte neufue, & ayant fait porter aux soldats force fassines & clayes, fait un passage à trauers le fossé qui estoit remply d'eau crouissante d'enuiron trois pieds de hauteur ».

Le véritable récit, op. cit., p. 3

« entre la Porte Neuve & la jadis Porte de la Monnoye, en un endroit où le fossé est moins large & assés gayable. Premièrement ils jetterent dedans quelques clayes pour passer plus commodement ».

Esaïe Colladon, *op. cit.*, p. 44

« Gionto al fosso i primi destinati, perchè c'era del fango grasso et tenace, vi misero tante sere fatte di vimene, di che qui serano i campi, che compivano tutta la larghezza del fosso ».

Charles Emmanuel I^{er}

Documents sur l'Escalade, op. cit., p. 161

« la nuit de l'Escalade, ils furent quatre ou cinq, rencontrés à deux lieues d'icy par les troupes de Savoye qui les contraignirent de venir jusques en Plainpalais et porter des clayes ou durasses ».

Gustave Vaucher, *op. cit.*, p. 248, note 1

« ils passèrent le fossé sur des clayes, qu'ils y avoyent jectées pour se garantir de la bourbe ».

Vray discours, op. cit., p. 16

« quantité de clayes pour passer les fossez à pied sec par dessus la vase en un besoin ».

Récit de l'Escalade, op. cit., p. 7

« entre les deux & trois heures, fait jeter dans le fossé quantité de fagotz sur lesquelz furent dressées trois eschelles de front, qui s'entretenoyent ».

Emile Duval, *op. cit.*, p. 9

XXI

« La nuit entre le 11. & 12. de decembre, au propre moment du solstice hivernal, & ainsi que la lune se couchoit ».

Esaïe Colladon, *op. cit.*, p. 44

« Cela se faisoit entre une & deux heures en attendant celle de quatre, à laquelle ils auoiét proposé de faire leur effort, pour donner plus de temps au renfort, & s'approcher plus prez du iour, car toutes executions de guerre faites de nuit ont de la confusion ».

Pierre Matthieu, *op. cit.*, p. 202

« L'intention de Brenauliet et de quelques uns de sa suite n'estoit pas de faire effort en la ville que jusques environ les quatre heures, tant pour donner plus de loisir au renfort d'approcher que pour avoir moins de ténèbres au parachèvement de l'entreprise ».

David Piaget, *op. cit.*, p. 51

XXII

« Il faut noter que près de cet endroit-là il y a des moulins qui mènent un tel bruit que l'on ne peut entendre autre chose que ce soit. Cela facilite beaucoup l'affaire, un des nôtres monta à la moitié de la muraille, tant elle est raboteuse, et ne passa une seule ronde en deux heures, qu'ils furent là. Il semble que [Dieu les] aveugle, car avec toutes les alarmes où ils vivent, ils ne se gardent que fort peu ».

D'Albigny, 21/11 avril 1602
Paul-F. Geisendorf, *op. cit.*, p. 160

« Quant au jour de l'exécution, ils l'avoient assigné la nuit du samedi dix-huitiesme jour du mois de décembre, style ancien, et vingt-huitiesme au nouveau calcul. Mais considerant que la lune seroit au plein ils devancèrent de huit jours, s'arrestans au solstice hybernal qui fait le plus court jour de la plus longue nuit de l'année, à sçavoir la nuit du samedi onziesme venant au dimanche douzième de décembre ».

David Piaget, *op. cit.*, p. 45

« partent tous dudict Bonne le sabmedy au soir, jour du solstice, expressement choisy, soit pour s'être amusés aux horoscopes que les astrologues songent ou pour autre occasion ».

Emile Duval, *op. cit.*, p. 19

« Albigny choisit la plus longue nuit de toute l'année [...] Il s'approche avec vne partie de ses gents choisis, du costé que le Rhone prend son cours entre la porte Neuve & celle de la Monnoye, où le bruit des eaux empesche la sentinelle d'ouyr, & l'obscurité des tenebres, de pouuoir descourir [...] Arriuez qu'ils sont sur la contrescarpe du fossé deueurs la Corraterie, ils passent sur les clayes pour n'enfonser dans la vase qui croupit là d'environ trois pieds de hauteur, & dressent trois escheles sans estre ne veuz n'ouys à l'occasion du murmure des eaux, & d'un brouillard qui fauorisa fort leur entreprise ».

Récit de l'Escalade, op. cit., pp. 9-10

« Ceux qui deuoient executer l'entreprise & mōter les premiers se coulerent le long de la riuere d'Albe afin que le bruit des eaux empeschast les sētinelles d'ouyr ».

Pierre Matthieu, *op. cit.*, p. 200^v

« sans estre apperçus d'une seule sentinelle, ny mesme de celle qui estoit enuiron 50. pas loing du lieu par où ils entroyent, à cause de l'obscurité de la nuit, & d'un brouillard fort espois, avec vn petit vent froid qui leur estoit fort fauorable ».

Le véritable récit, op. cit., p. 4

« les plus déterminés de ces perfides Savoyards, en la plus longue et plus obscure nuit, ce semble, de l'année, sçavoir le jour propre du Solstice hibernal, le Dimanche 12 du dit mois de Décembre, selon le vieux Calendrier, et le 22 selon le nouveau, à une heure après la minuict [...] se mirent à grimper sur leurs escheles, et à violer capitalemment en pleine et profonde paix, l'auguste et sacré droit des murs publics ».

Vray discours, op. cit., pp. 20-21



10. Armets savoyards. Genève, Musée d'art et d'histoire (inv. C 908, C 882, C 878).

¹ Ce récit linéaire de l'événement nous l'avons emprunté à notre texte intitulé *Genève, La Savoie et l'Escalade de 1602* publié dans *L'Escalade et ses Souvenirs* (pp. 3-6). Nous n'avons pas considéré nécessaire de le réécrire sous une autre forme. Il est essentiellement destiné à rappeler le fait historique à ceux pour qui il ne serait pas familier.

² Pierre MATTHIEU, *Histoire de France et des choses mémorables advenues aux Provinces étrangères durant sept années de Paix du règne de Henri III, Roy de France et de Navarre*. Paris, 1605, livre V, p. 201.

³ *Documents de l'Escalade de Genève tirés des Archives de Simancas, Turin, Milan, Rome, Paris et Londres, 1598-1603*, publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève. Genève, 1903, p. 162.

⁴ Jacob SPON, *Histoire de Genève*. Genève, 1730, t. I, p. 398.

⁵ Esaïe COLLADON, *Journal d'Esaië Colladon. Mémoires sur Genève 1600-1605*. Genève, 1883, p. 79.

⁶ *The National Union Catalog*, London, 1971, vol. 141, p. 641. Le titre que nous donnons ici correspond au frontispice (daté 1641) de l'édition de 1640.

⁷ Ces chapitres s'intitulent: 1. Que l'on doit plustost choisir la paix que la guerre, 2. Divers exemples des sujets des guerres, tirez des Histoires, 3. Consideration que doit avoir un Prince devant que commencer la guerre, 4. De la trahison, 5. Des Seditions, 6. Comme on doit reconnoistre les Places qu'on veut surprendre, 7. Des diverses sortes de Surprises, & le moyen de les executer, 8. Des Escalades, 9. Du Petard, 10. Des Madriers, comme on les doit attacher au Petard, & comme on doit appliquer les Petards aux Portes qu'on veut approcher, 11. Des Flesches, Ponts-volans, & instrumens à rompre les chaines: & des moyens d'appliquer le Petard lors qu'on ne peut pas approcher de la porte.

⁸ Une suite d'extraits de cet ouvrage, parmi lesquels on trouve certains paragraphes reproduits ici, ont été transcrits par Jean Dunant, *Les conseils du chevalier Antoine de Ville, ingénieur militaire*, dans *Le Courrier*, Genève le 9-10 décembre 1972, p. 10.

⁹ En plus, on y trouve au livre III, partie I, un petit chapitre VIII consacré à la défense *contre Les Escalades*, où celle de Genève est citée (p. 377) afin d'illustrer l'une des précautions à prendre pour parer à ce type d'attaque: « Par tous les flancs de la Place on tiendra à tous les Bastions vn ou deux Canons, chargez de ferraille, & tousiours l'vn pointé vers la face du Bastion opposé, l'autre vers la Courtine, afin que la Place venant à estre escaladée, on n'ait qu'à y mettre le feu, & rompre par ce moyen les escheles, bien que l'entreprise soit de nuict, comme elles sont presque tousiours. A l'entreprise de Geneue vn Canon ainsi pointé apporta grand empeschement, parce qu'il rompit les escheles, qui fut cause qu'on ne peût entrer assez vistement dans la Place, & secourir ceux qui estoient desia entrez ».

¹⁰ Livre III, chapitre V, p. 153. Les 2 premiers livres de cet ouvrage parurent à Paris en 1671.

RÉFÉRENCES POUR LES NOTES ET CITATIONS EN PARALLÈLE

Agrippa d'AUBIGNÉ, *L'Escalade*, récit tiré de l'*Histoire universelle* et accompagné de documents nouveaux par L. Dufour-Vernes et Eugène Ritter, Genève, 1884.

Marc-Auguste BORGEAUD, *Maximilien Misson et les trophées de l'Escalade*, dans: *Genava*, n.s., t. I, 1953, pp. 133-141.

Clément BOSSON, *Souvenirs de l'Escalade au Musée d'art et d'histoire*, dans: *L'Escalade de Genève, 1602, histoire et tradition*, Genève, 1952, pp. 461-485.

Eugène de BUDE, *Un détail de l'Escalade*, Genève, 1859.

Esaïe COLLADON, *Récit de l'Escalade de 1602*, tiré du *Journal d'Esaië Colladon*, Genève, 1883.

L'abbé DEIDIER, *Le Parfait Ingénieur Français [...]* Amsterdam, 1734 (éd. Paris, 1742).

Emile DEMOLE, *Echelles d'escalade*, dans: *Journal de Genève*, 12 décembre 1916, p. 6.

Emile DEMOLE, *Souvenirs de l'Escalade de 1602 conservés à la Salle des Armures*, Genève, 1922.

Waldemar DEONNA, *Les anciennes représentations de l'Escalade, 1602*, dans: *Genava*, t. XXX, 1952.

Documents sur l'Escalade de Genève tirés des Archives de Simancas, Turin, Milan, Rome, Paris et Londres, 1598-1603, publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, Genève, 1903.

L. DUFOUR-VERNES, *Les Défenseurs de Genève à l'Escalade*, Genève, 1902.

G. DUMUR, *Iconographie de l'Escalade*, dans: *L'Escalade de Genève, 1602, histoire et tradition*, Genève, 1952, pp. 381-460.

Emile DUVAL, *Trois relations de l'Escalade tirées des manuscrits de la Bibliothèque Nationale de Paris*, Genève, 1885.

Entreprise sur Genève par le Duc de Savoie, dans: *Deux relations de l'Escalade suivies d'une lettre de Simon Goulart*, publiées par Théophile Dufour, Genève, 1880.

Henri FAZY, *Histoire de Genève à l'époque de l'Escalade, 1557-1603*, Genève, 1902.

Paul-F. GEISENDORF, *L'Escalade*, dans: *L'Escalade de Genève, 1602, histoire et tradition*, Genève, 1952, pp. 153-193.

Simon GOULART, *Brief récit de ce qui avint à Genève le Dimanche matin 12^e jour de décembre*, dans: *Deux relations de l'Escalade suivies d'une lettre de Simon Goulart*, publiées par Théophile Dufour, Genève, 1880.

José-A. GODOY, *Une image inédite de l'Escalade dans le « Liber amicorum » de Joachim Camerarius*, dans: *Genava*, n.s., t. XXVI, 1978, pp. 197-206.

José-A. GODOY, *L'Escalade et ses Souvenirs*, Genève, 1980.

José-A. GODOY, *Réflexions sur l'iconographie des échelles de l'Escalade*, dans: *Musées de Genève*, n° 210, nov.-déc. 1980, pp. 14-25.

José-A. GODOY, *Les échelles de l'Escalade et celles des pompiers genevois à la fin du XVIII^e siècle*, dans: *Genava*, n.s., t. XXVIII, 1980, pp. 125-136.

Melchior GOLDAST, *Histoire de la supervenue inopinée des Savoyards en la ville de Genève en la nuit du dimanche 12^e jour de décembre 1602*, réimprimée sur l'édition de 1603 et précédée d'une introduction sur le séjour de Goldast à Genève (1599-1603), par Frédéric Gardy, 1903.

Hermann HAMMAN, *Les représentations graphiques de l'Escalade*, Genève et Bâle, 1868.

J.E. MASSÉ, *Essai historique sur les diverses enceintes et fortifications de la ville de Genève*, Genève/Paris, 1846.

Pierre MATTHIEU, *Histoire de France et des choses mémorables advenues aux Provinces étrangères durant sept années de Paix du règne de Henry III, Roy de France et de Navarre*, Paris, 1605, livre V, pp. 196-207.

Léon-G. PELISSIER, *Une relation de l'Escalade de Genève, 1602*, dans: *Annales du Midi*, 2 (1890), pp. 233-240.

David PIAGET, *Histoire de l'Escalade avec toutes ses circonstances*, publiée avec une introduction et des notes par L. Dufour-Vernes & Eugène Ritter, Genève, 1882.

Récit de l'Escalade de Genève par un chroniqueur contemporain, Genève, 1891.

Jacob SPON, *Histoire de Genève*, Genève, 1730, t. I.

Gustave VAUCHER, *Le procès d'un soldat savoyard de l'Escalade. Bernardin Monneret*, dans: *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie*, t. VI, 1937, pp. 241-254.

Le véritable récit de l'entreprise du duc de Savoie, sur la ville de Genève, faillie le 21 Décembre 1602, avec plusieurs particularités du succes d'icelle, Lozane, 1603, réimp. Genève, 1878.

Vray discours de la miraculeuse délivrance envoyée par Dieu à la ville de Genève, le 12^e jour de Décembre 1602, [Genève] 1603, Edition Genève, 1843.

Crédit photographique:

Musée d'art et d'histoire, Genève: fig. 1-2, 6-10 et celles de l'ouvrage d'Antoine de Ville (Yves Siza); fig. 3 (Jean-Marc Yersin)

Archives de Turin: fig. 5

La fig. 4 est de l'auteur